

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	09	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	16	SOCIAL	05	ADMINISTRATION	03
DEFENSE	01	ECONOMIE	04	RURAL	24

N° 2265

15 Mars 2021

15 March 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) PONT DEFINITIF DE LONGUEUR SIX (06) ML, DANS LE VILLAGE ECHIOC SUR LA RIVIERE NKOUEU SITUE AU PK 4+100 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE FOUNGOUO - BEBONG, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	Reference	04/AONO/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER « REPROFILAGE DE L'AXE MARCHÉ DE MASSANGAM CENTRE-SOUS-PRÉFECTURE ET CERTAINS AXES DE LA VILLE (LONG DE 7KM) AVEC OUVRAGES DE DRAINAGE AU CENTRE VILLE (ZONE D'INONDATION) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST, (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-03-2021
3	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP D'EKWENGOU LOT2FINANCEMENT BIP- EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	0 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE "NGWATTA-BAMIA" DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
5	Reference	06/DC/C-TIG/CIPM-CTIG/2021 DU 12 MARS 2021 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/C-TIG/CIPM-CTIG/2021 DU 12 MARS 2021 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS A TIGNERE :- UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A TIGNERE (MARCHÉ À BÉTAIL) (LOT 1),-APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ABATTOIR A PARTIR DU FORAGE PASTORAL DU (MARCHÉ À BÉTAIL) (LOT2)DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DEL'ADAMAOUA« EN PROCEDURE D'URGENCE »EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-04-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 01/AC/CMBNA/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01 /AC/ CMBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE LOT N°1 : ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTÈGRE DE YEBEKOLO LOT N°2 : ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTÈGRE DE BIAKOA LE MAÎTRE D'OUVRAGE : - LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINSANTE, EXERCICE 2021.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 06-04-2021</p>
----------	--

7	<p>Reference n°21-121/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/bja Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°21-121/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 15 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS LOTS DISTINCTS EXERCICE 2021 : ENTRETIEN DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET ANNEXES (ARMP, CNCCE), LOT N°2.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

8	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 01 AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 04/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT 1; EPP BIZAM, LOT 2: EPP LONG ET LOT 3: EPP MASSENG. LOT 4: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT MODERNE) 4 LOTS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

9	<p>Reference 0 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 28 PLACES AU MARCHÉ PÉRIODIQUE DE NGWATTA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU. FINANCEMENT : BIP 2021</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

10	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

11	<p>Reference N/A Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX RÉHABILITATION D'UN PONT DÉFINITIF DE LARGEUR (5 M), LONGUEUR 8M ET HAUTEUR (3M) SUR LA RIVIÈRE DE NGWATTA AU PK5+300 DE LA ROUTE SANTCHOU-NGWATTA, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOJA, RÉGION DE L'OUEST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 02/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 05 MARS 2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAVO MALAW, PK6+000 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE STATION PESAGE MANWI (INTER NI) - VILLAGE DARANG, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE IEN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 29-03-2021
-----------	--

13	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- REGION DU CENTRE -EN DEUX (02) LOTS N° LOT LOCALISATION FINANCEMENT IMPUTATION 1 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP D'AKOM BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021 27 351 01 641101 2811 2 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE SEP BIP MINEDUB, EXERCICE 2021 15 197 01 641101 2811 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 0000001 Lire Titre/objet ADDITIF N°0000001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE. N° D13-26/AONO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 08/02/2021. MARCHÉS DE BIENS ET SERVICES CONNEXES POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) ET DES INCINERATEURS (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference n° 21-120 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/bja Lire Titre/objet DÉCISION N° 21-120 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 15 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS LOTS DISTINCTS EXERCICE 2021 : L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, DES GROUPES ÉLECTROGÈNES, CLIMATISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET ANNEXES (ARMP, CNCCE), LOT N°1. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 001/DAyCRB/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°001/DA/CRB/SG/2021 DES MARCHES RELATIFS A LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 05/02/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL, DE CERTAINS CSI DELA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference N°D159/D/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°D159/D/HGOPY/DG/DGA/DAFPORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°003/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY), ATTRIBUÉE À LA SOCIÉTÉ DES SYSTÈMES MÉDICAUX (SSM), B.P. 11624, YAOUNDÉ, TÉL : 222 218 425.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE ĩNTER N6 (COLLÈGE NJI NTIECHE) -NKOUMONDJA- KWETLIOM FENTOUM - CSI KWETLIOM -KWETLIOM CHEFFERIE, ROULE MASSANGAM, LONG DE 6.865 KM DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE TOUEST.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 0 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBOUKOK-SIGAIM , DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.« EN PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 19/02/2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : NKOUMBOU - NKOUT DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (LINÉAIRE: 6.4 KM).</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [N° ADD/C/MGAM/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet POUR RÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LES CSI DE :MAKOM (LOT 1)MACHATOUM (LOT 2)MAMOUGNAM (LOT 3) ET À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE MASSANGAM (LOT 4)
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

24

Reference [003/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMANGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 01-04-2021

25

Reference [002/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS VACCINOGENES DONT UN (01) À KATAKO DEMSA (LOT 01) ET UN (01) A MAYO DOUMSI (LOT 02), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 01-04-2021

26

Reference [N/A](#) [Lire](#)
Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CAPLAME - BALE AVEC BRETELLE PONT - NKAM, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture N/A

27

Reference [003/DC/CUB/MV/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/ CUB/MV/SG/CIPM/2021 DU 2 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN(01) COMPACTEUR DEUX BILLES A GUIDAGE MANUEL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture 09-04-2021

28

Reference [01/AAONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 01 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA (5 LOTS), DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 01-04-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

29	<p>Reference N°002/ACNO/C /LDO/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°002/ACNO/C /LDO/CIPM/2021 DU 26 FEVRIER 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN DEUX (02) LOTS</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 22-03-2021</p>
-----------	---

30	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

31	<p>Reference 002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet LETTRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION SERVICES DE CONSULTANTS DÉSIGNATION DE LA MISSION : SELECTION D'UN CABINET POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP), EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 SUR FINANCEMENTS IDA III, IDA 18 ET FCPDEMANDE DE PROPOSITIONS N°002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 CRÉDIT N° 57180 CM ET 6224-CM/D2990-CMPAYS : CAMEROUNDATE : 10 MARS 2021 MADAME/MONSIEUR,</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 01-04-2021</p>
-----------	---

32	<p>Reference N° /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/bja Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

33	<p>Reference N°0276/21/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0276/21/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE, EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference 000 Lire Titre/objet Nature de prestation N/A Date de cloture N/A	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES ET LES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PAREC NOM DU PROJET: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE MECANISME DE GESTION DES PLAINTES ET LES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PAREC DURÉE/DÉLAIS DE LIVRAISON : 21 (VINGT ET UN) JOURS DÈS RÉCEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE.
-----------	--	--

35	Reference n°21-122 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/bja Lire Titre/objet Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A	DÉCISION N°21-122 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 15 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS LOTS DISTINCTS EXERCICE 2021 : ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (MÉNAGE) DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, SES ANNEXES (ARMP ET CNCCE), AREL, ARN, ARNO ET ARSO, LOT N°3.
-----------	--	---

36	Reference N°0275/21/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire Titre/objet Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A	DECISION N°0275/21/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, RELATIF AU RECRUREMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE, EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME
-----------	---	--

37	Reference 03/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 05-04-2021	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS LATRINES DANS LES ECOLES PRIMAIRES LE DJIKO, MAGUE, BANGANG-FONDJI, SEDEMBOM, DJIOGO, GPBS DE DJEBEM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DEMDENG DANS LE KOUNG-KHI, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
-----------	--	---

38	Reference N° 33 /DM/CAY5/SG/SMP/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A	DECISION MUNICIPALE N° 33 /DM/CAY5/SG/SMP/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 24/02/2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V FINANCEMENT : BUDGET CAY5
-----------	---	---



RESUME DES CONSULTATIONS

39	<p>Reference 01/AONO/C.F-T/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE D'APANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FONGO TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENUAFINANCEMENT ; BUDGET MINEDUB - EXERCICES 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 13-03-2021</p>
-----------	--

40	<p>Reference 003 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE AENERGIE SOLAIRE EN VUE DU RENFORCEMENT ET DE L'EXTENSION DE L'AEP DE FOCHIEYA, COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

41	<p>Reference ADD/C/MGAM/SG/SPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE TRENTE (30) COMPTOIRS ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ DE MAMOGNAM.DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM (LOTI), ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE TRENTE (30) COMPTOIRS ET UN (01) BLOC LATRINE ATROIS (03) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ DE MANKOUNKOU (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

42	<p>Reference 0 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF AU DAO N° 01, 02, 03, 04, 05, 06, ET DC N° 001 ET 02 DU 23/02/2021, SES AVIS DE PUBLICATIONS POUR L'ENSEMBLES ET LES DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS POUR LES AUTRES I- TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APANG DANS LA COMMUNE DE FONGOTONGO (DAO N° 01)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

43	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE – EN UN (01) LOT. LOCALISATION FINANCEMENT IMPUTATION CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À ZAMDA, NGON (LIEU-DIT CHAPELLE), NYEP CHEFFERIE, NKOLMEYOS, AKOEMAN CENTRE BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021 27 351 01 641101 2811</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

44	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEP, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference N°0451-021/ A/HGY/ CIPM/ Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°0451-021/ A/HGY/ CIPM/ DU 12 MARS 2021 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/HGY/CIPM/21 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

46	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'AKOEMAN PAR DIX (10) LAMPADAIRES SOLAIRES, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

47	Reference Q Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NTAWOUN FONDONERA PASSANT PAR MOKELEWOU AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LAMENOUA, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT :BIP EXERCICE 2021 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference ADD/C/MGAM/SG/SPM/2021. Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER « REPROFILAGE DE L'AXE MARCHÉ DE MASSANGAM CENTRE-SOUS-PRÉFECTURE ET CERTAINS AX S DE LA VILLE (LONG DE 7KM) AVEC OUVRAGES DE DRAINAGE AU CENTRE VILLE (ZONE D'INONDATION) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST, (EN PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference ADDITIF 1 N° 05 /AD/C-AYOS/2021 Lire Titre/objet ADDITIF 1 N° 05 /AD/C-AYOS/2021 DU 11 MARS 2021 RELATIF À DEMANDE DE COTATION N° 05 /DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 08 / 02 / 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE D'AYOS, EN MATERIEL COVID. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

50	Reference 02/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 Lire Titre/objet "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 02/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 THECONSTRUCTION OF TWO CULVERTS LINKING EDOM - NYIKAMANGO, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB MINTP 2021 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 25-03-2021
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [03/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 03/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE NJIKAN WATER SCHEME, REHABILITATION/EXTENSION OF THE AZANI AND BACHAZA NETWORKS IN NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION. FUNDING: MINEE INVESTMENT BUDGET 2021 FINANCIAL YEAR

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-03-2021

52

Reference [04/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER," NO. 04/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 THE CONSTRUCTION OF TWO CULVERTS AT FORMER CUSTOMS OFFICE BUILDING LINKING TO NJIKWA CENTRAL MARKET, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB MINTP 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-03-2021

53

Reference [05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 26/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTER KUTTIN, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION. FUNDING : PIB MINDDEVEL 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-03-2021

54

Reference [06/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER" NO. 06/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 26/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S. BAKWA, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION. FUNDING : PIB MINEDUB 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-03-2021

55

Reference [01/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, NO. 01/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 FOR THE REHABILITATION OF THE ANGAH – EBOT – EKLABA ROAD - PHASE 1, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB MINTP 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-03-2021

56

Reference [007/AONO/C.BTA 1ER/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NA TIONAL OUVERT N°007/AONO/C.BTA1ER/CIPM/2021 DU 11/03/2021 POUR LECONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUXD'ENTRETIENDU TRONÇON DE ROUTES COMMUNALEBIRPONDO-KPWANDJANG-BONISYCOMPRISLA CONSTRUCTIOND'UNOUVRAGED'ART SUR LA RIVIÈRE KPANDOULA DANS LA COMMUNEDEBERTOUA 1ER. DEPARTEMENTDU LOMETDJEREM. REGIONDEL'EST. FINANCEMENT ; BUDGETMINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-04-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	008/AONO/C.BTA1ER/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	A VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C BTA1ER/CIPM/2021 DU 11/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON ROUTE COMMUNALE BIRPONDO-KPWANDJANG-BONIS Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ARTS URLARIVIÈRE KPANDOULA DANS LA COMMUNE DE BERTOUA DÉPARTEMENT DULOMET DJEREM. RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) . FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-04-2021

58	Reference	003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 0748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (UN AU CSI DE KIMI PETEL ET UN AU CSI DE NYAMBOYA), DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-03-2021

59	Reference	00008/AONO/MINFI/CIPM-DGI Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00008/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 11 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE SERVEURS DESTINES AUX OPERATIONS DE TELEDECLARATION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-04-2021

60	Reference	004/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MIN/AAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57151 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A /AONGBE DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-04-2021

61	Reference	011/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 011/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE À ATTA, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-04-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	005/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE 15 FORAGES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA .EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-04-2021
63	Reference	010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 POUR TA RÉALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRÈS DÉFINIS :- LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE CYGNAMBO-CH! ARB (3 KM), COMMUNE DE BANKIM,DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.- LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE LINGAM-MAYO MOUKA D'UNE LONGUEUR DE9,2 KM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-04-2021
64	Reference	001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRELOT N°1 : CES BILINGUE DE NKONGZOCK ILOT N°2 : LYCEE BILINGUE D'AKONOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINESEC.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-04-2021
65	Reference	003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 POURL'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POURL'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-04-2021
66	Reference	006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES INSTALLATIONS DE LA MINI-ADDUCTION D'EAU DE BANDAM DONS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO- BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-04-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

67	Reference 002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINCOM. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-04-2021
-----------	--

68	Reference 004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINEEDUB. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-04-2021
-----------	---

69	Reference 04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-LBYZ /SG/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-LBYZ /SG/2021 DU 15/03/2021 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE DE TRENTE-DEUX (32) COMPTOIRS ET QUATRE (04) BOUTIQUES A ZOA CENTRE, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT, DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT: MINDDEVEL IMPUTATION : IW02357-55 27 351 01 641143 2226 821COUT: 35 000 000 FCFA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-04-2021
-----------	---

70	Reference 00001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2021 DU 15 MARS 2021POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE, DE DEUX VEHICULES EN DEUX (02) LOTS AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE :LOT1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINEPDEDLOT2 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE COMPTE DU PROJET TRI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 55 28 364 05 340010 2280 55 28 362 06 340011 2319 (FCP) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 06-04-2021
-----------	--

71	Reference 003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINAS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-04-2021
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

72	<p>Reference 05/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 15/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE MESSESSA, COMMUNE DE LEMBE-YEZOOM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE IW04551-55 32 422 02 641143 2254 851 COUT TOTAL : 50 000 000 FCFA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 07-04-2021</p>
-----------	--

73	<p>Reference 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 205725/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION CI-APRES DEFINIS ; ELECTRIFICATION DES VILLAGES MIBELON, MGBETOH, NGOULORY ET NGATTI (EXTENSION RESEAU ENEO), COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 07-04-2021</p>
-----------	---

74	<p>Reference 06/AONO/MINTP/RCE/DHS/ C-LBYZ /SG/2 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06 DU 15/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6 M SUR LA RIVIERE MEDJOU DANS LA COMMUNE DE LEMBE YEZOOM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET (MINTP), EXERCICE 2021. IMPUTATION :</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 07-04-2021</p>
-----------	---

75	<p>Reference 005/AONO/J06/SAEF/CDPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J06/SAEF/CDPM/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE +1 BUREAU CES D'EMANA-VILLAGE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PRÉFET DU MFOUNDI.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 08-04-2021</p>
-----------	---

76	<p>Reference 02/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE BIAKOA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 05-04-2021</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

77	Reference 03/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE EQUIPEE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-04-2021
-----------	--

78	Reference 04/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LE CSI DE BADISSA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINSANTE – EXERCICE 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-04-2021
-----------	--

79	Reference 05/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 22 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MBANGASSINA-CENTRE, COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-04-2021
-----------	---

80	Reference 01/DC/INS/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2021 DU 19 FEVRIER 2021 POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2021. (PÉRIODE DU 1ER AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2021) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-03-2021
-----------	--

81	Reference D13-57/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2021 Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-57/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2021POURLA FORMATION LOCALE EN TRANSFUSION SANGUINE DU FUTUR PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL ET DES CENTRES REGIONAUX DE TRANSFUSION SANGUINE.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 1 : RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL POUR UN SYSTEME DE TRANSFUSION SANGUINE EFFECTIF. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 29-03-2021
-----------	--

82	Reference 002 Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST(EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

83	Reference ADD/C/MGAM/SG/SPM/2021 Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE MABOU (LOT1) ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DEMACHU (LOT2) ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUMGOUOMBAIN (LOT3) DANS LA COMMUNE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST « ENPROCEDURE D'URGENCE » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

84	Reference ADD/C/MGAM/SG/SPM/2021 Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE A MASSANGAM, DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

85	Reference 1609/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire Titre/objet ADDITIF N° 1 N° 1609/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02 MARS 2021 PORTANT MODIFICATION APORTEES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

86	Reference 002/A/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2021 Lire Titre/objet L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 / AONO/CDDG/ SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2021 DU 08/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS LATRINES DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE DJIKO. MAGUE, BANGANG-FONDJI, SEDEMBOM, DJIOGO, GPBS DE DJEBEM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM • DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

87	Reference 001/AONO/CAKII /SG/CIPM/2021 DU 19/02/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAKII /SG/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-04-2021
-----------	--

88	Reference 003/AONO/CAKII/CIPM/2021 DU 19/02/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAKII/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BLOCS DE DEUX APPARTEMENTS POUR LA CITE MUNICIPALE DE KRIBI II DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-04-2021
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

89	<p>Reference 002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 DU 28/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GOGAZI-KETTE (AVEC REHABILITATION DU PONT A MONDOUKE), DANS LA COMMUNE DE KETTE , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 23-03-2021</p>
-----------	--

90	<p>Reference 003/AONO/CAY6/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY6/CIPM/2021 DU 05/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE MEWOULOUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture 09-04-2021</p>
-----------	---

91	<p>Reference 001/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 DU 28/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CAREFFOUR DONO-FLEUVE KADEY SUR 10 KM, DANS LA COMMUNE DE KETTE , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 23-03-2021</p>
-----------	---

92	<p>Reference 05544/L/C/POI39/M Lire</p> <p>Titre/objet THE LORD MAYOR OF LIMBE 1 COUNCIL (SUB — DIVISIONAL COUNCIL), CONTRACTING AUTHORITY OF THE CONTRACT FOR THE CONSTRUCTION OF A MODEM MORTUARY AT BOB DISTRICT HOSPITAL IN LIMBE I COUNCIL AREA FINANCED BY THE NATIONAL COMMUNITY DRIVEN-DEVELOPMENT PROGRAM (PNDP) OF THE MINISTRY OF (ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT) MINEPAT WHICH IS ASSIGNED TO THE MAYOR OF LIMBE 1 COUNCIL HEREBY DECLARES LIMAN AND SONS ENTERPRISE P.O BOX 63, LIMBE.TEL: (237) 674 763 079 THE WINNER OF TENDER NO 003/RQ/LIMBE 1 COUNCIL/LICITB/2020 OF 23/10/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A MODEM MORTUARY AT BOTA HOSPITAL IN LIMBE I COUNCIL AREA SOUTH WEST REGION (BY THE RESTRICTED REQUEST FOR QUOTATION) ON THE 23/10/2020.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

93	<p>Reference 05/ONIT/BC/BCITB/2021 Lire</p> <p>Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°05/ONIT/ BC/BCITB/2021 OF 24/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT NGWATKAN IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PHASE II.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 24-03-2021</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference 06/ONIT/BCITB/BC/BSO/MEZAM/NWR/2021 Lire Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 06/ONIT/BCITB/BC/BSO/MEZAM/NWR/2021 OF 24/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE MANTUM – PINYIN ROAD IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 25-03-2021
-----------	--

95	Reference 003/AONO/CDPM-MK/AI/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OITVERTN°003/AONO/CDPM-MK/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A MINDIF,ARRONDISSEMENT DE MLNDLF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2021. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 16-03-2021
-----------	---

96	Reference 003/DC/C-KET/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 28/02/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE GBITI , COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-03-2021
-----------	---

97	Reference 04/ONIT/BC/BCITB/2021 Lire Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°04/ONIT/ BC/BCITB/2021 OF 24/02/2021 REHABILITATION OF A FARM TO MARKET ROAD AT NAKANGWATKAN,RADIO HOUSE TO SILVER SPRING BY HIMO APROCH IN BALI COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 25-03-2021
-----------	--

98	Reference 03/RQ/MC/ITB/2021 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT: REQUEST FOR QUOTATION N°03/RQ/MC/ITB/2021 OF 24/02/2021 FOR THE PURCHASE OF AN AMBULANCE TO THE MBENGWI URBAN INTERGRATED HEALTH CENTER IN MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 17-03-2021
-----------	--

99	Reference 02/RQ/MC/ITB/2021 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT: REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/MC/ITB/2021 OF 25/02/2021 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO MBENGWI COUNCIL IN MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 10-03-2021
-----------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

100

Reference	002/DC/C-KET/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 28/02/2021 FOURNITURE DE 36 SACS DE 50KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, A LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-03-2021



COMMUNE DE SANTCHOU

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) PONT DEFINITIF DE LONGUEUR SIX (06) ML, DANS LE VILLAGE ECHIOC SUR LA RIVIERE NKOUEEN SITUE AU PK 4+100 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE FOUNGOUO - BEBONG, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE MASSANGAM

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER « REPROFILAGE DE L'AXE MARCHÉ DE MASSANGAM CENTRE-SOUS-PRÉFECTURE ET CERTAINS AXES DE LA VILLE (LONG DE 7KM) AVEC OUVRAGES DE DRAINAGE AU CENTRE VILLE (ZONE D'INONDATION) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST, (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien routier « Reprofilage de l'axe Marché de Massangam centre-Sous- Préfecture et certains axes de la ville (long de 7km) avec ouvrages de drainage au centre ville (zone d'inondation) dans la Commune de Massangam, Département du Noun, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le CCTP, au Bordereau des Prix Unitaires et aux Détails Quantitatif et Estimatif, et porte essentiellement sur les opérations suivantes :

Travaux Préliminaires

- Installation du chantier y compris amené des matériels, journal de chantier et toutes suggestions liées à une installation de chantier
- Projet d'exécution
- Plan de recollement à la fin des travaux
- Fourniture et pose des panneaux de chantier suivant le model fournit par l'Ingénieur du Marché
- Repli du matériel et remise des états des lieux

Travaux d'assainissement

- Fourniture et pose de buse de diamètre 1000mm y compris toutes suggestions de fabrication et de pose
- Fourniture et pose de buse de diamètre 800mm y compris toutes suggestions de fabrication et de pose
- Remblais provenant d'emprunt en matériaux sélectionnés pour les accès et au-dessus des buses de diamètre 1000mm y compris
- compactage par couches successive de 20cm et toutes autres suggestions
- Remblais provenant d'emprunt en matériaux sélectionnés pour les accès et au-dessus des buses de diamètre 800mm y compris
- compactage par couches successive de 20cm et toutes autres suggestions
- Construction de têtes ou de puisards de buse de diamètre 1000mm en maçonnerie de moellons
- Construction de têtes ou de puisards de buse de diamètre 800mm en maçonnerie de moellons
- Construction d'un ouvrage de prise au fil d'eau selon le model fourni dans le DAO
- Construction d'un caniveau en U selon le model fournie dans le DAO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Massangam (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés ou au site de l'ARMP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Massangam (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de Massangam d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier fixée à : (voir le tableau ci-dessus).

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé à la Mairie de Massangam (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés au plus tard le **16/03/2021 à 13heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE URGENCE

N° 04/AONO/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2021 du 18/02/2021 Pour travaux d'entretien routier « Reprofilage de l'axe Marché de Massangam centre-Sous-Préfecture et certains axes de la ville (long de 7km)avec ouvrages de drainage au centre ville (zone d'inondation) dans la Commune de Massangam, Département du Noun, Région de l'Ouest, (en procédure d'urgence)..
 « An'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de (voir le tableau ci-dessous) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

N°	Désignations	Montant TTC prévisionnel des travaux en FCFA	Cautionnement provisoire	Frais Acquisition du dossier d'appel d'offres
1	travaux d'entretien routier « Reprofilage de l'axe Marché de Massangam centre-Sous-Préfecture et certains axes de la ville (long de 7km) avec ouvrages de drainage au centre-ville (zone d'inondation^ dans la Commune de Massangam, Département du Noun, Région de l'Ouest, (en procédure d'urgence).	27 000 000	540 000	40 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en tm seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **16/03/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Massangam dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Avoir un Marché résilié ou abandonné en 2020 ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production de six exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Massangam (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Tel. 695 09 65 40/699 19 80 03) ou à la Subdivision des Travaux Publics du Noun à Foubot.

MASSANGAM le 19 Février 2021

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE SANTCHOU

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP
D'EKWENGOU LOT2FINANCEMENT BIP- EXERCICES 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE SANTCHOU

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE "NGWATTA-BAMIA" DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE TIGNERE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/C-TIG/CIPM-CTIG/2021 DU 12 MARS 2021 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS A TIGNERE :- UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A TIGNERE (MARCHÉ À BÉTAIL) (LOT 1),-APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ABATTOIR A PARTIR DU FORAGE PASTORAL DU (MARCHÉ À BÉTAIL) (LOT2)DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DEL'ADAMAOUA« EN PROCEDURE D'URGENCE »EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de l'Exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE « Autorité Contractante » lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à : lot1 la construction d'un forage pastoral a énergie solaire à Tignère ; lot2 construction d'un réseau d'approvisionnement en eau de l'abattoir à partir du forage pastoral de Tignère (Marché à bétail) dans la Commune de TIGNERE, Département du FARO ET DEO. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° LOT	Désignation	Localité	Montant Prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation	Autorisation d'Engagement
01	construction d'un forage pastoral a énergie solaire à Tignère (Marché à bétail)	Tignère	20 000 000	5531406086410262446	
02	construction d'un réseau d'approvisionnement en eau de l'abattoir à partir du forage pastoral de Tignère (Marché à bétail)	Tignère	10 000 000	5531406086410262446	

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- construction d'un forage pastoral a énergie solaire à Tignère (Marché à bétail);
- construction d'un réseau d'approvisionnement en eau de l'abattoir à partir du forage pastoral de Tignère (Marché à bétail) ;

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais et exerçant dans le domaine de l'hydraulique et AEP.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de TIGNERE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de TIGNERE, d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA par lot**,

6. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de TIGNERE au plus tard **le 01 Avril 2021 à 14 heure** locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/C-TIG/CIPM-CTIG/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS A TIGNERE :
- UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A TIGNERE (Marché à bétail) (LOT1),
- APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ABATTOIR A PARTIR DU FORAGE PASTORAL DU (Marché à bétail) (LOT2)
DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE
L'ADAMAOUA
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des livraisons est de **trois (03) mois par lot**.

Ce délai couvre à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit :

Désignation	Montant (F CFA TTC)	Montant caution (F CFA)
construction d'un forage pastoral a énergie solaire à Tignère (Marché à bétail)	20 000 000	400 000
construction d'un réseau d'approvisionnement en eau de l'abattoir à partir du forage pastoral de Tignère (Marché à bétail)	10 000 000	200 000

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Consultation sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 01 Avril 2021 à 15 heure**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de TIGNERE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion.

10. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants .

1. Critères éliminatoires :

1. Absence de l'originale de la caution de soumission ;
2. Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifications ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères essentiels suivants :

1. Présentation générale de l'Offre.
2. Montant moyen de marchés réalisés au cours de l'Exercice 2019 et 2020 Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI
4. Conformité des spécifications CCAP ET CCTP paraphes ; signes et dates à la fin de chacun Oui/Non
5. Planning d'exécution :

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de TIGNERE au secrétariat général, tous les jours ouvrables ou appeler au numéro téléphonique suivant : 697 73 37 11/ 696 74 37 87.

TIGNERE le 12 Mars 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINO

COMMUNE DE MBANGASSINA

AVIS DE CONSULTATION N°01 /AC/ CMBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRELOT N°1 : ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTÈGRE DE YEBEKOLOLOT N°2 : ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTÈGRE DE BIAKOA LE MAÎTRE D'OUVRAGE : - LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINSANTE, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, lance pour le compte de sa Commune, un Avis de Consultation, pour l'équipement en matériel médical des Centres de Santé Intégrés de YEBEKOLO et de BIAKOA dans la commune de MBANGASSINA, Département du MBAM ET KIM, Région du CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au Dossier de Consultation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations est de huit millions (8 000 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet de deux (02) lots.

NB : Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner pour les deux lots et peut être attributaire de plus d'un lot à la fois.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées et justifiant des capacités techniques et financières dans la prestation des services objet de la présente Demande de Cotation.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de la Santé - Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 55 40 531 07 641146 2272.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MBANGASSINA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM) et à la Mairie de MBANGASSINA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation (DC) peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MBANGASSINA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000) francs CFA dès publication du présent Avis payable à la Recette Municipale de Mbangassina.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de MBANGASSINA (Secrétariat General), au plus tard le 06 AVRIL 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°01 /AC/ CMBNA/CIPM/2021 DU 10 mars 2021

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

LOT N°1 : équipements en matériel médical du centre de sante intègre de YEBEKOLO

LOT N°2 : équipements en matériel médical du centre de sante intègre de BIAKOA »

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

10. Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) dans un seul volume:

- a) Pièces administratives
- b) Partie Technique
- c) Partie financières

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation des services objet de la présente Demande de Cotation est de 45 Jours pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à cent soixante mille (160 000) Francs CFA pour chacun des lots (1 et 2) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du présent Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 06 avril 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBANGASSINA.

Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes:

1ère étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation par la Commission Interne de Passation de Marchés de la partie technique des soumissionnaires dont les offres administratives sont jugées conformes.

3e étape : L'analyse par la Commission Interne de Passation de Marchés de la partie financière des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Principaux critères éliminatoires et essentiels:

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité du descriptif de la fourniture, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit pour la partie :

Administrative de :

Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics);

Pièces falsifiées ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Présence de l'entreprise soumissionnaire sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué chargé des Marchés Publics. (Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Technique de :

Non satisfaction d'au moins 80,33% (soit 10/12) des critères essentiels.

Financière de :

1. Offre financière incomplète ;
2. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière,
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

Toute offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 83,33% de « oui » verra son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

i) Présentation générale de l'Offre; (07 points)

ii) Spécifications techniques ; (03 points)

iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 points).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 83,33%des critères essentiels énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBANGASSINA (SECRETARIAT GENERAL).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro: 1517

YAOUNDE le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DÉCISION N°21-121/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 15 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS LOTS DISTINCTS EXERCICE 2021 : ENTRETIEN DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET ANNEXES (ARMP, CNCCE), LOT N°2.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2018 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

Vu l'arrêté N°003/MINFI du 09 Mars 2016 portant nomination du Contrôleur Financier spécialisé auprès de l'ANTIC ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution N°5 du 22 Décembre 2020 portant adoption du budget 2021 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 00000871/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/XMB du Ministère des Finances du 08 février 2021 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1: Est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'**Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE)**, à l'ANTIC, (lot n°2) de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 du 05 janvier 2021 pour l'entretien général des services de l'ANTIC, en trois lots distincts exercice 2021 : la société **BFT BUSINESS Sarl B.P:5 650 YAOUNDE, TEL: 695 34 84 37/677 73 15 75**

Article 2: La durée d'exécution et le montant de la présente Lettre-Commande sont répartis ainsi qu'il suit :

INTITULE	ENTREPRISE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE), (Lot 2)	BFT BUSINESS Sarl B.P:5 650 YAOUNDE TEL: 695 34 84 37/677 73 15 75	Douze (12) mois	23 754 000 (Vingt-trois millions sept cent cinquante-quatre mille)

YAOUNDE le 15 Mars 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

EBOT EBOT ENOW

COMMUNE DE MESSOK

ADDITIF N° 01 AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 04/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMEJMT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(LOT 1; EPP BIZAM, LOT 2: EPP LONG ET LOT 3: EPP MASSENG.LOT4: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT MODERNE) 4 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée.en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok ((Structure Interne de Gestion</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres sé fera en un temps le 23/03/2021 à 14 heures précises par la Commission" Interne d(e Passation des Marchés de la Commune de Messok.</p>

Adminis

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée.en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok ((Structure Interne de Gestion</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée.en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok ((Structure Interne de Gestion</p>

Adminis

Adminis

*MESSOK le 10 Mars 2021**Le MAIRE****KEYO David Bachelard***

COMMUNE DE SANTCHOU

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 28 PLACES AU MARCHE PERIODIQUE DE
NGWATTA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOUFINANCEMENT : BIP 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE NSEM**ADDITIF RECTIFICATIF N°01**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 16/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINBANGA 2 DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 22/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINBANGA 2 DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service chargé des Marchés de la Commune de Nsem , au plus tard le 17/03/2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU _____ 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINBANGA 2 DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». <i>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service chargé des Marchés de la Commune de Nsem , au plus tard le 24/03/2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 22/02/2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINBANGA 2 DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». <i>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

L'ouverture des offres aura lieu le **17/03/2021** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Nsem ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

L'ouverture des offres aura lieu le **24/03/2021** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Nsem ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4 Autres**Au lieu de ...****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4 : Candidats admis à concourir**

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.

c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

4 Autres**Lire plutot****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine

NSEM le 12 Mars 2021

Le MAIRE

DONA BENJAMIN

COMMUNE DE SANTCHOU

POUR LES TRAVAUX RÉHABILITATION D'UN PONT DÉFINITIF DE LARGEUR (5 M),LONGUEUR 8M ET HAUTEUR (3M) SUR LA RIVIÈRE DE NGWATTA AU PK5+300 DE LA ROUTE SANTCHOU-NGWATTA, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAVO MALAW, PK6+000 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE STATION PESAGE MANWI (INTER N1) - VILLAGE DARANG, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE IEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE SUR LA RIVIERE MAYO MALAW, PK6+000 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE STATION PESAGE MANWI (Inter N1)-VILLAGE DARANG, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Installations
- Travaux préparatoires ;
- Fondation culées, poutres, tabliers
- Assemblage
- Peintures ;
- Equipements ;
- circulation

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel de **70 000 000 (soixante dix millions) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en (01) un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux de bâtiment.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le Fonds routier exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré II, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré II, Secrétariat Général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Ngaoundéré 2 d'une somme non remboursable de **50 000 F.CFA (Cinquante mille francs CFA)** représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Téléphone, Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé d'acte signé à la Mairie de Ngaoundéré 2, au plus tard **le 29 Mars 2021, à 14 heures** locale. Elles devront porter la mention :

N°02/AONO/CIPM/CAN2 /2021 DU 05 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE SUR LA RIVIERE MAYO MALAW, PK6+000 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE STATION PESAGE MANWI (Inter NI)-VILLAGE DARANG, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II. EN PROCEDURE D'URGENCE

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **04 mois**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste se trouve dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **1 400 000 FCFA (Un million quatre cent mille francs CFA)** et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date originale de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée irrecevable. Notamment l'absence de Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngaoundéré 2 se fera **le 29 Mars 2021 à 15 H 00**, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix

2. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Bilan financier de la dernière année ;
- Solvabilité bancaire supérieur ou égale à 30 millions
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- Matériels essentiels (Camion Benne, petit matériel de cantonnement, véhicule de liaison) ;
- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Note de présentation générale des offres.
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré II.

NGAOUNDERE le 5 Mars 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NSEM

ADDITIF RECTIFICATIF N°01

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 17/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A MBONG 2, DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 22/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A MBONG 2, DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service chargé des Marchés de la Commune de Nsem , au plus tard le 17/03/2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_03/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 17/02/2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A MBONG, DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE . » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service chargé des Marchés de la Commune de Nsem , au plus tard le 24/03/2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 22/02/2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A MBONG 2, DANS LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

L'ouverture des offres aura lieu le **17/03/2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Nsem ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu un (01) temps le 24/03/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Nsem ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4 Autres**Au lieu de ...****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4 : Candidats admis à concourir**

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.

c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

4 Autres**Lire plutot****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine....

NSEM le 12 Mars 2021

Le MAIRE

DONA BENJAMIN

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- REGION DU CENTRE -EN DEUX (02) LOTS N° LOT LOCALISATION FINANCEMENT IMPUTATION 1 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP D'AKOM BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021 27 351 01 641101 2811 2 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE SEP BIP MINEDUB, EXERCICE 2021 15 197 01 641101 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation**

Au lieu de ...

- Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

◦ Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);

◦ Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

◦ Note technique inférieure à **80 %** ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

◦ Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

◦ Offre financière incomplète

◦ Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Ø Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Ø Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- Ø L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- Ø L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;



1	Critères d'évaluation
---	-----------------------

Lire plutot

13- Critères de qualification.

1. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
2. Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
3. Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;
4. Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
5. la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
6. la capacité financière ;

2 Attribution**Au lieu de ...**

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

Lire plutot

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, **un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot**

3 Autres**Au lieu de ...****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4 : Candidats admis à concourir**

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

3 Autres**Lire plutot****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine...

AKOEMAN le 15 Mars 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE BID

ADDITIF N°0000001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE. N° D13-26/AONO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 08/02/2021. MARCHÉS DE BIENS ET SERVICES CONNEXES POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) ET DES INCINERATEURS (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le présent additif a pour objet la prorogation de la date de remise des offres ainsi, dans toutes les dispositions concernées,

AU LIEU DE

5. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 7 500 000 de F CFA pour le lot 1 et 9 000 000 de F CFA pour le lot 2 et Être livrés à l'adresse ci-dessous par 13h (GMT +1) au plus tard le **16/03/2021**. Elles seront ouvertes immédiatement après à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

LIRE

5. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 7 500 000 de F CFA pour le lot 1 et 9 000 000 de F CFA pour le lot 2 et Être livrés à l'adresse ci-dessous par 13h (GMT +1) au plus tard le **08/04/2021**. Elles seront ouvertes immédiatement après à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MOHAMADOU TOUKOUR AHMADOU

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DÉCISION N° 21-120 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 15 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS LOTS DISTINCTS EXERCICE 2021 : L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, DES GROUPES ÉLECTROGÈNES, CLIMATISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET ANNEXES (ARMP, CNCCE), LOT N°1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2018 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

Vu l'arrêté N°003/MINFI du 09 Mars 2016 portant nomination du Contrôleur Financier spécialisé auprès de l'ANTIC ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution N°5 du 22 Décembre 2020 portant adoption du budget 2021 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 00000871/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/XMB du Ministère des Finances du 08 février 2021 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1: Est attributaire de la Lettre-Commande relative à ***l'Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation de la Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE)*** à l'ANTIC, (lot n°1) de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 du 05 janvier 2021 pour l'entretien général des services de l'ANTIC, en trois lots distincts exercice 2021 : la société **DONVIDEX Sarl BP. 13 048 YAOUNDE TEL: 672 64 35 63/ 691 48 93 99/ 222 21 97 30.**

Article 2: La durée d'exécution et le montant de la présente Lettre-Commande sont répartis ainsi qu'il suit :

INTITULE	ENTREPRISE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE), (lot n°1)	DONVIDEX Sarl BP.13 048 YAOUNDE TEL: 672 64 35 63/ 691 48 93 99/ 222 21 97 30	Douze (12) mois	9 015 300 (Neuf millions quinze mille trois cent) YAOUNDE le 15 Mars 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

EBOT EBOT ENOW

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°001/DA/CRB/SG/2021 DES MARCHES RELATIFS A LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 05/02/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CSI DELA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA (Autorité contractante)

Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
 Vu le Décret n°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;
 Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;
 Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
 Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
 Vu la Demande de Cotation N°001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 du 05/02/2021 pour l'équipement en matériel médical de certains CSI de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence)]
 Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés n°001/L/CRB/CIPM/2021 du 01 Mars 2021.

DECIDE :

Article 1er : La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N° LOT	N° DE L'AVIS DE CONSULTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	N°001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 05/02/2021 LOT N°1:CSI D'ALPHA	ETS KALIPHA MARS/2021 TEL; 677 97 00 19 695 82 00 89	7 816 000 Francs CFA	02 mois
02	N°001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 05/02/2021 LOT N°2: CSI DE SOMESSI	ETS KALIPHA MARS/2021 TEL; 677 97 00 19 695 82 00 89	7 816 000 Francs CFA	02 mois
03	N°001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 05/02/2021 LOT N03; CSI DE DJOUROUM	ETS KALIPHA MARS/2021 TEL; 677 97 00 19 695 82 00 89	7 816 000 Francs CFA	02 mois
04	N° 001/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 05/02/2021 LOT N04: CSI DE SINASSI	ETS KALIPHA MARS/2021 TEL; 677 97 00 19 695 82 00 89	7 816 000 Francs CFA	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

REY-BOUBA le 5 Mars 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

DECISION N°D159/D/HGOPY/DG/DGA/DAFPORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°003/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY), ATTRIBUÉE À LA SOCIÉTÉ DES SYSTÈMES MÉDICAUX (SSM), B.P. 11624, YAOUNDÉ, TÉL : 222 218 425.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2021/103 du 18 février 2021 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu la Décision N°D524/D/HGOPY/DG/DGA/DAF du 05 juillet 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics HGOPY ;

Considérant l'ordre de service notifié n°009/OS/HGOPY/DG/DGA/DAF/2020 portant Mise en demeure ;

Considérant l'ordre de service notifié n°010/OS/HGOPY/DG/DGA/DAF/2020 portant prorogation de délai ;

Considérant le Compte rendu de la réunion d'évaluation de la Mise en demeure du 16 septembre 2020.

DECIDE,

Article 1^{er} : Est pour compter du 31 décembre 2020, résiliée pour inexécution de la prestation, la Lettre Commande N°003/LC/HGOPY/CIPM/2020 signée avec la **Sté. des Systèmes Médicaux (SSM)** pour la fourniture et l'installation d'équipements médicaux au service de Radiologie et Imagerie Médicale de l'HGOPY, en application des dispositions de l'article 168(1) du Code des Marchés Publics.

Article 2 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et le Chef de Service des Marchés sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Mars 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBU ROBINSON ENOW

COMMUNE DE FOUMBOT

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE ÎNTER N6 (COLLÈGE NJI NTIECHE) -NKOONDJA- KWETLIOM FENTOUM - CSI KWETLIOM -KWETLIOM CHEFFERIE, ROULE MASSANGAM, LONG DE 6.865 KM DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE TOUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir l'Avis précédemment publié
	Lire plutot voir modification des quantités dans l'Additif en pièce jointe

FOUMBOT le 10 Mars 2021

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

COMMUNE DE SANTCHOU

POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBOUKOK-SIGAIM , DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST. « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE NSEM**ADDITIF RECTIFICATIF N°01**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 16/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES, DANS CERTAINES ECOLE PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE - EN DEUX (02) LOTS</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 22/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES, DANS CERTAINES ECOLE PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE - EN DEUX (02) LOTS</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service chargé des Marchés de la Commune de Nsem , au plus tard le 17/03/2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 16/02/2021, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUE ET MATERNELLE, DE LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, RÉGION DU CENTRE - EN DEUX (02) LOTS. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». <i>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service chargé des Marchés de la Commune de Nsem , au plus tard le 24/03/2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NSEM/CIPM/2021 DU 22/02/2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUE ET MATERNELLE, DE LA COMMUNE DE NSEM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE - EN DEUX (02) LOTS. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». <i>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

L'ouverture des offres aura lieu le **17/03/2021**

à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Nsem ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

L'ouverture des offres aura lieu le 24/03/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Nsem ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4 Autres**Au lieu de ...****17- Contre toute corruption.**

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

4 Autres**Lire plutot****17- Contre toute corruption.**

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT **1517**.

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)**Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine...

NSEM le 12 Mars 2021

Le MAIRE

DONA BENJAMIN

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 19/02/2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : NGOUMBOU - NKOUT DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (LINÉAIRE: 6.4 KM).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les critères éliminatoires sont les suivants :</p> <p>a) Dossier administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés</i>); ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <p>b) Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil <p>c) Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif <p>Principaux critères de qualification :</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le chiffre d'affaires (oui/non) ; -Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; -La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; -L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; -L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; -L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;
	<p>Lire plutot</p> <p>15- Critères de qualification.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; 2. Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; 3. Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ; 4. Le chiffre d'affaires (oui/non) ; 5. la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; 6. la capacité financière ;

2 Autres

Au lieu de ...

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

2 Autres**Lire plutot****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine...

AKOEMAN le 15 Mars 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE MASSANGAM

POUR RÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LES CSI DE :MAKOM (LOT 1)MACHATOUM (LOT 2)MAMOUGNAM (LOT 3) ET À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE MASSANGAM (LOT 4)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir l'Avis précédemment publié
	Lire plutot voir addif portant modification des quantités en pièce jointe

MASSANGAM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE GASHIGA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMANGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 15 198 19 641516 2225 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) logement d'astreinte pour enseignants à l'école publique de Bamanga dans la Commune de Gaschiga**, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires
- Terrassements et implantation
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations-Enduits
- Couverture et charpente-plafond
- Menuiseries bois métalliques
- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Peinture
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-sept millions (17 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.**

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021**

Charge N° IW01130

Budget Head N° 55 15 198 19 641516 2225 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies** marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga **au plus tard le 01 AVRIL 2021 à 10 heures précises.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°.../AAONO/C- GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMANGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 01 AVRIL 2021 à 11 heures précises** dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Gaschiga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **36 oui sur 52 possibles soit (70%)**,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.
- Omission d'un corps d'état

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **52 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**5 500 000**) **cinq millions cinq cent mille** Francs CFA sur **7 critères** ;
- Consentement aux clauses à caractères administratif et technique sur **2 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** soit **36** sur **52** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. **222 273 278/222 273 289.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 8 Mars 2021

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE GASHIGA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS VACCINOGENES DONT UN (01) A KATAKO DEMSA (LOT 01) ET UN (01) A MAYO DOUMSI (LOT 02), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 31 407 01 641516 2226 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Gaschiga (Maitre d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Gaschiga un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction de deux (02) parcs vaccino-gènes dont un à Katako Demsa (Lot 1) et un (01) à Mayo Doumsi (Lot2)**, Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires/Terrassement

- Fondation

- Elévation / Couverture

- Menuiserie métallique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions (8 000 000) Francs CFA pour chaque lot.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **deux (02) lots ainsi qu'il suit :**

-construction d'un (01) parc vaccino-gène à Katako Demsa (Lot 1),

-construction d'un (01) parc vaccino-gène à Mayo Doumsi (Lo t2),

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.**

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2021**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** au plus tard le **01 AVRIL 2021 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002 /AAONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS VACCINOGENES DONT UN (01) A KATAKO DEMSA (LOT 01) ET UN (01) A MAYO DOUMSI (LOT 02), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **cent soixante mille (160 000) Francs CFA pour chaque lot**, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu **le 01 AVRIL 2021 à 11 heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la Commune de Gaschiga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (**70%**), **soit 34 oui sur 49 possibles**,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **49 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **18 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**2 500 000 FCFA**) pour chaque lot sur **7 critères** ;
- Consentement aux clauses à caractères administratif et technique sur **2 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit **34** oui sur **49**, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. **Un soumissionnaire ne peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. **222 273 278/222 273 289.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier dans le respect de la réglementation en vigueur, le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 8 Mars 2021

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE SANTCHOU

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CAPLAME - BALE AVEC BRETELLE PONT - NKAM,
DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE
L'OUEST.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/ CUB/MV/SG/CIPM/2021 DU 2 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN(01) COMPACTEUR DEUX BILLES A GUIDAGE MANUEL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la ville de Bertoua, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la fourniture d'un (01) compacteur deux billes à guidage manuel pour le compte de la Communauté Urbaine de Bertoua. Les prestations sont à réaliser en un lot unique. Le délai de livraison est fixé à 30 jours.

2. Consistance des prestations

NA

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 10 000 000 TTC

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine.

6. Financement

Budget Communauté Urbaine de Bertoua, exercice 2021, ligne 222 180.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Direction des Services Techniques, ou au Service des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO, BP : 13 Bertoua Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 83, rue AVOM Raymond, Bodomo.

Lors du retrait du Dossier de Consultation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, Téléphone...)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Direction des Services Techniques, ou au Service des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO, BP : 13 Bertoua Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 83, rue AVOM Raymond, Bodomo.

Lors du retrait du Dossier de Consultation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, Téléphone...)

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels seront déposées au service des marchés publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO, B.P. 13 Bertoua Cameroun, au plus tard le) 09 AVRIL 2021 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée adressée au Maire de la ville, Maitre d'Ouvrage avec la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°003 /AC/CUB/MV/SG/CIPM/2021 du 15 MARS 2021
POUR LA FOIIRMTI RE DT N (01)COMPACTEUR DEIX BILLES A GUIDAGE MANUEL POUR LE COMPTE DE LA

COMMUNAI URBAINE DE BERTOUA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à 30 jours.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission d'un montant de deux cent MILLES (200 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre.

12. Recevabilité des Offres

La caution de soumission d'un montant de deux cent MILLES (200 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Communauté Urbaine de Bertoua. L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu le 09 AVRIL 2021 à 12 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua.

Ladite Commission procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

• étape : Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1)

Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Toute fausse déclaration ou présentation de pièce falsifiée ou scannée sont des motifs de rejet de l'offre sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées financièrement.

15. Attribution

NA

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, au numéro de téléphone : 696 02 36 84

BERTOUA le 12 Mars 2021

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 01 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA (5 LOTS), DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 15 196 01 641516 2222 21

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Éducation de Base et du MINDEVEL, un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction de dix (10) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la Commune de Gaschiga (5 lots)**, Département de la Bénoué, Région du Nord. En procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoire et études,
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Charpente—Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA toutes taxes comprises par bloc de salle de classe.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **cinq (05) lots.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.**

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du BIP MINEDUB et du MINDDEVEL, Exercice 2021

Lot 01- Charge N°

Budget Head N° 55 27 351 01 641516 2222 821

Budget Head N° 55 27 351 01 641516 2222 821

Budget Head N° 55 27 351 01 641516 2222 821

Lot 02- Charge N°

Budget Head N° 55 27 351 01 641516 2222 821

Budget Head N° 55 27 351 01 641516-2222 821

Lot 03 Charge N°

Budget Head N° 55 15 196 02 641516 2222 426

Budget Head N° 55 15 197 01 641516 2222 426

Lot 04 -Charge N°

Budget Head N° 55 15 197 01 641516 2222 426

Budget Head N° 55 15 197 01 641516 2222 426

Lot 05 Charge N°

Budget Head N° 55 15 197 01 641516 2222 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies** marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga **au plus tard le 01 Avril 2021 à 10 heures précises.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AAONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE GASCHIGA (5 lots), DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois pour le lot 01 et de trois (03) mois pour les lots 02, 03, 04 et 05.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois cent trente mille (330 000) Francs CFA par bloc de salle de classe** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'**ouverture des plis se fera en un temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 01 Avril 2021 à 11 heures précises** dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Gaschiga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **36 oui sur 52 possibles soit (70%)**,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.
- Omission d'un corps d'état

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **50 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**5 500 000**) **cinq millions cinq cent mille par bloc de salle de classe** Francs CFA sur **7 critères** ;
- Consentement aux clauses à caractères administratif et technique sur **2 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI soit 36 sur 52 OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

NB : Un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 8 Mars 2021

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE LAGDO

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°002/ACNO/C /LDO/CIPM/2021 DU 26 FEVRIER 2021
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE
LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN DEUX (02) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Lagdo lance un avis de consultation nationale ouverte pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel médical de certains Centres de Santé Intégrés de la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente consultation concerne l'équipement en matériel médical de certains Centres de Santé Intégrés de la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord tel que défini dans le devis estimatif et quantitatif.

La prestation comprend :

- L'achat du matériel,
- La livraison du matériel dans le CSI concerné et
- l'installation du matériel.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions**

4. Allotissement

La prestation, objet de la présente consultation est constituée en **deux (02) lots**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires des services de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine

6. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le BIP/Ministère de la Santé Publique, Exercice 2021,

Autorisation de dépense :.....

Imputation:.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept(07)** exemplaires dont un l'original et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Lagdo au plus tard le 22 MARS 2021 à 11h 00mn et devra porter la mention **DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/C/LDO/2021 DU 26 FEVRIER 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE | CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE LAGDO**

LOT N°

10. Delai de Livraison

Le délai maximal prévu par le Maître d'ouvrage pour la prestation est de **quarante cinq (45) jours pour chaque lot** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre ou tout autre organisme agréés par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation

12. Recevabilité des Offres

chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre ou tout autre organisme agréés par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le **22 MARS 2021 à 12 H 00 mn.**

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce constituant l'offre à l'ouverture de des offres (BPU, DEQ et la soumission) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe à la présente demande de cotation et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- La disponibilité du matériel /équipements essentiels et délai de livraison;
- Capacité de financement ;
- La surface financière
- la présence du personnel technique pour l'installation du matériel

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 656 97 63 85/695 08 76 75 16.

GAROUA le 26 Février 2021

Le MAIRE

KAGA Luc

COMMUNE D'AKOEMAN

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021
DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE DE MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O- REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 19/03/2021 à 15heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 19/03/2021 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- Note technique inférieure à **80 %** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Ø Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Ø Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- Ø L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- Ø L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Lire plutot

13- Critères de qualification.

1. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
2. Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
3. Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;
4. Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
5. la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
6. la capacité financière ;

3 Autres

Au lieu de ...

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

3 Autres**Lire plutot****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine...

AKOEMAN le 15 Mars 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION SERVICES DE CONSULTANTS DÉSIGNATION DE LA MISSION : SELECTION D'UN CABINET POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP), EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 SUR FINANCEMENTS IDA III, IDA 18 ET FCP DEMANDE DE PROPOSITIONS N°002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 CRÉDIT N° 57180 CM ET 6224-CM/D2990-CMPAYS : CAMEROUN DATE : 10 MARS 2021 MADAME/MONSIEUR,

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun (ci-après dénommé l'« Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) (ci-après dénommé la « Banque ») sous la forme de deux crédits et d'un don **Crédits n°57180 CM et n° 6224-CM/D2990-CM** en vue de financer le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Gouvernement de la République du Cameroun, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions des fonds des accords de crédit ». Lesdits Fonds interdisent tout retrait du compte destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le **Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies**. Aucune partie autre que **l'Emprunteur ou le Client, ou le Bénéficiaire** ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans les Fonds de Préparation du Projet, ni prétendre détenir une créance sur ces Fonds.

2. Participation et origine

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP), sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des Services de Consultants ci-après : « Audit comptable et financier du Programme National de Développement Participatif, exercice 2020, 2021 et 2022 sur financements IDA III, IDA 18 et FCP ». Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de Référence (Section 7).

La présente Demande de Propositions (DP) a été adressée aux Consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	PRESTATAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	KPMG AFRIQUE CENTRALE	B.P : 5563 Douala	233 43 23 06/ 679 52 46 34
2	DELOITTE	B.P : 5593 Douala	233 42 55 59/ 233 43 64 36
3	BEKOLLO AND PARTNERS	BP : 5491 Douala	222 30 51 71
4	THOMAS MOUENDE	BP : 2713 Yaoundé	222 22 90 73/ 222 23 28 27
5	PRICE WATHERHOUSE COOPERS	BP : 5689 Douala	233 43 24 43/ 233 43 24 44
6	AUDITEC FOIRIER CONSULTING	BP : 443 Douala	233 42 04 34/ 233 42 48 96

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Un Consultant sera choisi par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** et une **Proposition Technique Complète (PTC)** est demandée selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les **Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs** accessibles à l'adresse www.worldbank.org.

La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 : Lettre d'invitation présentant la liste des cabinets short-listés

Section 2 : Instructions aux Candidats et Données Particulières (IC & DP)

Section 3 : Proposition Technique – Formulaire types

Section 4 : Proposition financière – Formulaire types

Section 5 : Pays éligibles

Section 6: Fraude et Corruption

Section 7 : Termes de référence

Section 8 : Conditions de contrat et formulaires de contrat

Section 9 : Notification de l'intention d'attribution et Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs.

3. Remises des offres

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, au plus tard le **01 avril 2021**, par écrit à :

Madame le Coordonnateur National du PNDP, Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr.

que vous avez reçu cette Lettre d'Invitation ; et si vous soumettez une proposition.

« Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige qu'une fois le projet de contrat négocié, paraphé par le consultant retenu, l'emprunteur adresse sans tarder et au même moment à chaque consultant dont la proposition financière a été ouverte, une notification d'intention d'attribuer le contrat ».

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après :

Date: 1^{er} avril 2021

Heure : 12 heures, heure locale

et porter la mention suivante :

« DP N° 002/DP/PNDP/CSPM DU 10 MARS 2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP), EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 SUR FINANCEMENTS IDA III, IDA 18 et FCP ».

« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

4. Renseignements Complémentaires

L'adresse de dépôt des Propositions est : la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé, E-mail: pndp_cameroun@yahoo.fr.

Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 10 Mars 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du public que les prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-évoqué, sont attribuées ainsi qu'il suit :

No	INTITULE DES LETTRE-COMMANDES	ENTREPRISES	MONTANT TTC, FCFA.	DUREE D'EXECUTION
01	<i>Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE), (lot n°1)</i>	<i>DONVIDEX Sarl</i> <i>BP.13 048 YAOUNDE</i> <i>TEL: 672 64 35 63/ 691 48 93 99/ 222 21 97 30</i>	<i>9 015 300</i> <i>(Neuf millions quinze mille trois cent)</i>	<i>Douze (12) mois</i>
02	<i>Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE), (Lot 2)</i>	<i>BFT BUSINESS Sarl</i> <i>B.P:5 650 YAOUNDE TEL: 695 34 84 37/677 73 15 75</i>	<i>23 754 000</i> <i>(Vingt-trois millions sept cent cinquante-quatre mille)</i>	<i>Douze (12) mois</i>
03	<i>Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO, (Lot 3)</i>	<i>TROPIC BUSINESS Sarl</i> <i>B.P:2746 YAOUNDE</i> <i>TEL: 243 66 95 37</i>	<i>29 931 750</i> <i>(Vingt-neuf millions neuf cent trente-un mille sept cinquante)</i>	<i>Douze (12) mois</i>

Lesdites Entreprises sont invitées à prendre attache avec la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), dès publication de ces résultats, en vue des formalités de souscription des projets de lettre-commandes y afférents.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.



CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ N°0276/21/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE, EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision d'attribution n° **0275**_/21/D/DG/CEN/YDE du 10 mars 2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres suscité, à la CENAME :

LION SECURITY COMPANY, pour un montant total toutes taxes comprises de **Vingt trois millions trois cent soixante treize mille (23 373 000) Francs CFA.**

La durée d'exécution est de dix (**10**) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Générale de la CENAME, Direction Administrative et Financière pour la préparation du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES
SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES ET LES
SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PAREC NOM DU PROJET: PROGRAMME
D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DU PROJET :
CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION :
N°016/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/01-2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES SUPPORTS
DE COMMUNICATION POUR LE MECANISME DE GESTION DES PLAINTES ET LES SAUVEGARDES
ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PAREC DURÉE/DÉLAIS DE LIVRAISON : 21 (VINGT ET UN)
JOURS DÈS RÉCEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE

Nom	GALLY ET MATHY (GALMA) SARL
Adresse	BP: 15903 – Yaoundé; Téléphone : 699 591 195/ 677 682 874
Montant de l'offre lu publiquement	16 270 000 FCFA HT 19 401 975 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	18 100 000 FCFA HT 21 584 250 FCFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	18 100 000 FCFA HT 21 584 250 FCFA TTC

AUTRE SOUMISSIONNIARE EVALUE :

Nom	SODAB CREATIVE
Adresse	Yaoundé- Cameroun Tel : 678 689 268
Montant de l'offre lu publiquement	20 730 000 FCFA HT 24 732 450 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	20 730 000 FCFA HT 24 732 450 FCFA TTC

Nom	OMEGA GRAPHICS
Adresse	Yaoundé- Cameroun Tel : 650 92 56 15
Montant de l'offre lu publiquement	40 060 000 FCFA HT 47 771 550 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	40 060 000 FCFA HT 47 771 550 FCFA TTC

Nom	TEX-REPRO
Adresse	BP 2419 Yaoundé- Cameroun Tel : 679 22 16 81
Montant de l'offre lu publiquement	31 800 000 FCFA HT 37 921 500 FCFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	31 800 000 FCFA HT 37 921 500 FCFA TTC

YAOUNDE le 2 Mars 2021

Le COORDONNATEUR

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DÉCISION N°21-122 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/BJA DU 15 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'ANTIC, EN TROIS LOTS DISTINCTS EXERCICE 2021 : ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (MÉNAGE) DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, SES ANNEXES (ARMP ET CNCCE), AREL, ARN, ARNO ET ARSO, LOT N°3.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2018 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

Vu l'arrêté N°003/MINFI du 09 Mars 2016 portant nomination du Contrôleur Financier spécialisé auprès de l'ANTIC ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution N°5 du 22 Décembre 2020 portant adoption du budget 2021 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 00000871/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/XMB du Ministère des Finances du 08 février 2021 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1: Est attributaire de la Lettre-Commande relatif à **Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO**, à l'ANTIC, (lot n°3) de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°11/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 du 05 janvier 2021 pour l'entretien général des services de l'ANTIC, en trois lots distincts exercice 2021 : la société **TROPIC BUSINESS Sarl B.P:2746 YAOUNDE, TEL: 243 66 95 37**

Article 2: La durée d'exécution et le montant de la présente Lettre-Commande sont répartis ainsi qu'il suit :

INTITULE	ENTREPRISE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO, (Lot 3)	TROPIC BUSINESS Sarl B.P:2746 YAOUNDE TEL: 243 66 95 37	Douze (12) mois	29 931 750 (Vingt-neuf millions neuf cent trente-un mille sept cinquante) YAOUNDE le 15 Mars 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

EBOT EBOT ENOW

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**DECISION N°0275/21/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, RELATIF AU RECRUREMENT
D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE, EN PROCEDURE D'URGENCE A LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Etablissement Publics ;

Vu le Décret n° 2020/554 du 11 septembre 2020 portant nomination du Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu Décision n° 0001091/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019 portant nomination de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu Décision n° 974/19/D/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°001/AONO/CEN/CPM/2021 du 28 janvier 2021, relatif au recrutement d'une société de gardiennage, en procédure d'urgence à la CENAME ;

Vu la Correspondance n° 010/L/CENAME/CIPM/2021 du 04 mars 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME, portant proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est attributaire de l'Appel d'Offres National N°001/AONO/CEN/CPM/2021 du 28 janvier 2021, relatif au recrutement d'une société de gardiennage, en procédure d'urgence à la CENAME, l'entreprise ci-après :

Lot unique: LION SECURITY COMPANY, pour un montant total toutes taxes comprises de **Vingt trois millions trois cent soixante treize mille (23 373 000) Francs CFA**. La durée d'exécution est de dix (10) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.

COMMUNE DE DEMDENG

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS LATRINES DANS LES ECOLES PRIMAIRES LE DJIKO, MAGUE, BANGANG-FONDJI, SEDEMBOM, DJIOGO, GPBS DE DJEBEM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DEMDENG DANS LE KOUNG-KHI, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction de six (06) blocs latrines dans les écoles primaires de DJIKO, MAGUE, BANGANG-FONDJI, SEDEMBOM, DJIOGO, GPBS DE DJEBEM dans la Commune de Demdeng, Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest.

2. Allotissement

lot unique.

3. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines de l'adduction d'eau potable.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public exercice 2021 pour un montant de **18 050 000 (Dix-huit millions cinquante mille) FCFA TTC.**

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Demdeng sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille) FCFA** payable auprès de la recette municipale de ladite Commune.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Demdeng (Secrétariat ; Téléphone : 677 69 00 26 / 699 82 02 23), au plus tard le **05/04/2021 à 13 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03/ AONO/CDDG/SG/SiGAMP/CIPMP-DDG/2021 DU 08/03/2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS LATRINES DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE DJIKO, MAGUE, BANGANG-FONDJI, SEDEMBOM, DJIOGO, GPBS DE DJEBEM DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de **361 000 (Trois cent soixante un mille) FCFA**.

Cette caution doit être délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard (30) trente jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **05/04/2021 à 14 heures** précises. Elle se fera dans la salle de réunion de la Commune de Demdeng par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et des offres financières se fera en un (01) seul temps.

10. Critères d'évaluation

Elle sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points.

Ces critères ont été groupés par rubrique ainsi qu'il suit :

Critères éliminatoires

Critères éliminatoires

> Absence de la caution de soumission ;

> Tout soumissionnaire interdit à la commande publique ;

> Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;

> Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après 48 heures

> Production des Offres en nombre insuffisant (moins de sept par enveloppe) ;

> Fausse déclaration, pièce scannée, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;

> Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de « oui » de l'ensemble des critères de qualification ;

> Absence d'une attestation de visite du site signée sur l'honneur.

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et jugé techniquement qualifié.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la Mairie de Demdeng. Tel : 677 69 00 26 / 69982 02 23.

DEMDENG le 8 Mars 2021

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION MUNICIPALE N° 33 /DM/CAY5/SG/SMP/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 24/02/2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V FINANCEMENT : BUDGET CAY5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'arrêté N°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CAY5/CIPM/2021 du 24/02/2021 pour les travaux construction de quatre (04) forages équipés de pompe à motricité humaine dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

COMMUNE DE FONGO TONGO

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE D'APANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FONGO TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA FINANCEMENT ; BUDGET MINEDUB - EXERCICES 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le MAIRE DE LA COMMUNE DE FONGO TONGO : MAITRE D'OUVRAGE lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à Ecole Publique d'Apang .

PROVINCE	Département	Établissement bénéficiaire	Infrastructures à réaliser '	Nbre de Salles	Cout prévisionnel	Délai en jours	Cautions De Soumission
OUEST	Menoua	EP d'APANG	Salles de Classe	02	16 000 000	90	320 000fcfa

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- • Travaux préparatoires ;
- • Terrassement ;
- • Fondations ;
- • Maçonnerie - Elévation ;
- • Charpente - Couverture ;
- • Menuiserie métallique ;
- • Menuiserie bois ;
- • Plomberie sanitaire ;
- • Electricité ;
- • Peinture ;
- • VRD ;

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine aux soumissionnaires résidant ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds MINEDUB - EXERCICES 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de FONGO TONGO.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de FONGO TONGO après la présentation d'une quittance de versement au recette municipale de la somme non remboursable de **40.000 (QUARANTE MILLE) FCFA** d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, doit être déposée au Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de FONGO TONGO au plus tard le **13/3/2021 à 10 heures**, heure locale et devra être accompagnée de :

**" APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C.F-T/SG/CIPM DU 23/2/2021**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE D'APPA
DE FONGO TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ..**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencement des travaux, est fixé conformément au tableau ci-dessous (cf. 1. Objet).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de soumission ci-dessus (1. Objet) :

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre des finances, à peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies par l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'offre ne sera pas acceptée si elle n'est pas délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces jointes de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture administrative, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2021** à 10 heures, heure locale, à la Mairie de Fongo Tongo.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (mandaté par le soumissionnaire ou un groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants : ^

A/ Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit ;
- Fausses déclarations.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ,
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- Présence d'une attestation de visite du site ;
- Bilans des deux dernières années certifiés par un expert-comptable de l'ONECCA ou une Déclaration Statistique de l'Administration Fiscale ;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ,
- Qualité du personnel par lot postulé ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble des critères. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du cahier des charges, à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment au Secrétariat Particulier de la Mairie 677 51 10 62/696 52 58 15.

COMMUNE DE FOUMBOT

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE
EN VUE DU RENFORCEMENT ET DE L'EXTENSION DE L'AEP DE FOCHIEYA, COMMUNE DE FOUMBOT,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir l'Avis précédemment publié
	Lire plutôt voir modification des quantités dans l'Additif en pièce jointe

FOUMBOT le 10 Mars 2021

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

COMMUNE DE MASSANGAM

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE TRENTE (30) COMPTOIRS ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ DE MAMOGNAM.DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM (LOTI), ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE TRENTE (30) COMPTOIRS ET UN (01) BLOC LATRINE ATROIS (03) COMPARTIMENTS AU MARCHÉ DE MANKOUNKOU (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir avis précédemment publié
	Lire plutot voir modification des quantités en pièce jointe

MASSANGAM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE FONGO TONGO

ADDITIF AU DAO N° 01, 02, 03, 04, 05, 06, ET DC N° 001 ET 02 DU 23/02/2021, SES AVIS DE PUBLICATIONS POUR L'ENSEMBLES ET LES DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS POUR LES AUTRES I- TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APANG DANS LA COMMUNE DE FONGOTONGO (DAO N° 01)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

FONGO-TONGO le 8 Mars 2021

Le MAIRE

DONGUE Paul

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE – EN UN (01) LOT. LOCALISATION FINANCEMENT IMPUTATION CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À ZAMDA, NGON (LIEU-DIT CHAPELLE), NYEP CHEFFERIE, NKOLMEYOS, AKOEMAN CENTRE BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021 27 351 01 641101 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
1 **Objet**

Au lieu de ...

- Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre – en deux (02) lots selon l'allotissement ci-après:

N° Lot	Localité	Nbre de forages	Département	Arrondissement	Montant prévisionnel
					En f CFA
	ZAMDA	01	NYONG ET SO'O	AKOEMAN	8 500 000
	NGON (lieu-dit chapelle),	01			8 500 000
	NKOLMEYOS	01			8 500 000
	NYEP CHEFFERIE	01			8 500 000
	AKOEMAN CENTRE	01			8 500 000
TOTAL		05			42 500 000

1 Objet

Lire plutot

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre – en un (01) lot selon suivant ci-après:

N° Lot	Localité	Nbre de forages	Département	Arrondissement	Montant prévisionnel En f CFA
	ZAMDA	01	NYONG ET SO'O	AKOEMAN	8 500 000

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° N'avoir pas achevé ou abandonné des marchés publics au cours des trois dernières années;
- ° Note technique inférieure à **80 %** ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
- ° Non possession en propre ou en location d'au moins un atelier complet pour foration

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

12- Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- Note technique inférieure à **80 %** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

13- Critères de qualification.

1. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
2. Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
3. Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;
4. Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
5. la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
6. la capacité financière ;

3 Autres

Au lieu de ...

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

3 Autres**Lire plutot****PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)****Article 4: Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine

AKOEMAN le 15 Mars 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEP, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à deux cent dix mille (210 000) francs CFA.</p> <p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à deux cent neuf mille six cent (209 600) francs CFA.</p> <p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- Note technique inférieure à **80 %** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Ø Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Ø Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- Ø L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- Ø L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Lire plutot

13- Critères de qualification.

1. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
2. Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
3. Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;
4. Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
5. la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
6. la capacité financière ;

3 Autres

Au lieu de ...

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

3 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4: Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine...

AKOEMAN le 15 Mars 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

ADDITIF RECTIFICATIF N°0451-021/ A/HGY/ CIPM/ DU 12 MARS 2021 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/HGY/CIPM/21 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis au plus tard le 19 mars 2021 à 13 heures précises sous pli fermé. Au-delà de cette heure aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 / AONO/ HGY/ CIPM/21 du 15 Février 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE. A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>A. La Remise des offres se fera plutôt le 22 mars 2021, à 13 heures précises.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 19 mars 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>A. L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 22 mars 2021 à 14 heures.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

A. Pour toutes les pièces constitutives bien vouloir considérer **les critères éliminatoires** suivants :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;
2. Documents falsifiés ou fausses déclarations;
3. Absence de caution de soumission ;
4. Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison des produits (lots 1, 2, 3,4) ;
5. Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente (lot 5)
6. Absence d'un engagement à livrer sans exception tous les produits attendus du Maître d'Ouvrage ;
7. Absence de prospectus et/ou de certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux générateurs de dialyse FRESINIUS 4008 S et à la salle de traitement d'eau AQUA B Plus 2000 (Lot 5) ;
8. Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse ;
9. Non validation à 100 % des spécifications techniques des kits de dialyse et des pièces d'usures demandées (lot 5) ;
10. N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels.

B. Bien vouloir considérer **l'article 27 (1) du RGAO** dans son entièreté : « *Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché, ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique* »

Le reste sans changement

YAOUNDE le 12 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

EYENGA VICTOR

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'AKOEMAN PAR DIX (10) LAMPADAIRES SOLAIRES, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>- <u>Objet de l'Appel d'Offres</u></p> <p>Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence <i>pour les travaux d'éclairage public de la ville d'Akoeman par dix (10) lampadaires solaires, Département du Nyong et So'o – Région du Centre</i> :</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence <i>pour les travaux d'éclairage public de la ville d'Akoeman par dix (10) lampadaires solaires, Département du Nyong et So'o – Région du Centre</i> : pour un budget prévisionnel de onze millions sept cent cinquante mille (11 750 000)</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p><u>Principaux critères éliminatoires.</u></p> <p>a) <u>Dossier administratif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés;</i> ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <p>b) <u>Offre technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil ° Non possession en propre ou en location d'au moins un camion Grue/Yap. <p>c) <u>Offre financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; <p><u>Critères de qualification.</u></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le chiffre d'affaires (oui/non) ; Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

12- Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

◦ Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);

◦ Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

◦ Note technique inférieure à **80 %** ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

◦ Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

◦ Offre financière incomplète

◦ Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

13- Critères de qualification.

1. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

2. Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

3. Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

4. Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

5. la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

6. la capacité financière ;

3 Autres

Au lieu de ...

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.

c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

3 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4: Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine

AKOEMAN le 15 Mars 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE SANTCHOU

POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NTAWOUN FONDONERA PASSANT PAR MOKELEWOUM AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT, DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LAMENOUA, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT :BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SANTCHOU le 12 Mars 2021

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE MASSANGAM

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER « REPROFILAGE DE L'AXE MARCHÉ DE MASSANGAM CENTRE-SOUS-PRÉFECTURE ET CERTAINS AXES DE LA VILLE (LONG DE 7KM) AVEC OUVRAGES DE DRAINAGE AU CENTRE VILLE (ZONE D'INONDATION) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST, (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir avis précédemment publié
	Lire plutôt voir additif en pièce jointe portant modification des quantités

MASSANGAM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF 1 N° 05 /AD/C-AYOS/2021 DU 11 MARS 2021 RELATIF À DEMANDE DE COTATION N° 05 /DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 08 / 02 / 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE D'AYOS, EN MATERIEL COVID.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p><i>Demande de Cotation N° 05 /DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 08 / 02 / 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE D'AYOS, EN MATERIEL COVID.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>Demande de Cotation N° 05 /DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 08 / 02 / 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'ASSAINISSEMENT DES ESPACES A LA COMMUNE D'AYOS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE COVID-19</i></p>
2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/03/2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention : «DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C-AYOS/CIPM/2021 du 08/02/2021 En procédure d'urgence pour l'équipement des Centres de Santé Intégrés de la Commune d'Ayos, en matériel COVID. Financement : Budget MINDDEVEL, Fonds Spécial COVID, Exercices 2021 et suivants. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 19/09/2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :</i></p>
3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 12/03/2021 dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2ième étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3ième étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><i>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 19/03/2021 dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.</i></p>

4 Autres

Au lieu de ...

Pièce n°7 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

N°	LISTE DU MATERIEL MEDICAL A FOURNIR	UNITE
1	EPI	U
2	Masque de protection	U
3	Bouteille de gel hydro-alcoolique d'au moins 2 litres	U
4	Bouteille de savon liquide d'au moins 1 litre	U
5	Boite de Chlore d'au moins 0,59 kg	U
6	Sceau avec robinet	U
7	Lunette de protection	U
8	Paire de botte	U
9	Paire de Sur chaussure	U
10	Calotte	U
11	Pulvérisateur à dos, en plastique et manuel d'au moins 16 litres de contenance	U
12	Coffret poubelle en plastique de taille moyenne (type HYSACAM ou équivalent)	U
13	Savon en morceau d'au moins 700 g	U
14	Bouteille d'eau de javel d'au moins 1 litre	U
15	Gant de ménage	U
16	Bouteille d'herbicide d'au moins 1 litre	U
17	Bouteille d'insecticide d'au moins 1 litre	U

4 Autres

Lire plutot

Pièce n°7 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

N°	LISTE DU MATERIEL MEDICAL A FOURNIR	UNITE
1	EPI (Equipement de protection Individuel)	U
2	Masque de protection	U
3	Bouteille de gel hydro-alcoolique d'au moins 2 litres	U
4	Bouteille de savon liquide d'au moins 1 litre	U
5	Boite de Chlore d'au moins 0,59 kg	U
6	Sceau avec robinet	U
7	Lunette de protection	U
8	Paire de botte	U
9	Paire de Sur chaussure	U
10	Calotte	U
11	Pulvérisateur à dos, en plastique et manuel d'au moins 16 litres de contenance	U
12	Coffret poubelle en plastique de taille moyenne (type HYSACAM ou équivalent)	U
13	Savon en morceau d'au moins 700 g (en cartoon)	U
14	Bouteille d'eau de javel d'au moins 1 litre	U
15	Gant de ménage	U
16	Bouteille d'herbicide d'au moins 1 litre	U
17	Bouteille d'insecticide d'au moins 1 litre	U

Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste de la Demande de Cotation

Le reste sans changement. /-

AYOS le 11 Mars 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE NJIKWA

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 02/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 THE CONSTRUCTION OF TWO CULVERTS LINKING EDMO - NYIKAMANGO, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB MINTP 2021

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2021 Public Investment Budget (PIB), the **Mayor of Njikwa Council** "Contracting Authority" hereby launches an open National Invitation to tender **for the Construction Of Two Culverts Linking Edom - Nyikamango, Njikwa Municipality, Momo Division of the North-West Region.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of the **Construction Of Two Culverts Linking Edom - Nyikamango**, Momo Division. The works include the following:

Lot 100: Preliminary / Earthworks ;

Lot 200: Concrete Works;

Lot 300: Others ;

3. Cout Prévisionnel

<i>Lot N°:</i>	<i>Project name</i>	<i>Project Amount</i>	<i>Amount for bid bond</i>	<i>Cost of tender file :</i>	<i>Budget Head</i>
SINGLE	The Construction of Two Culverts Linking Edom - Nyikamango	10 000 000F CFA	200 000F CFA	15 000F CFA	

4. Allotissement

This invitation to tender comprises only one (01) lot.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Public Works **MINTP**, for the 2021 financial year assigned to the Mayor of Njikwa Council as Authorizing officer with Budget Head N°

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Njikwa council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Njikwa Council Office, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **(15 000) fifteen thousand CFA** francs, payable at the Njikwa Council Treasury representing the cost of the tender file.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Njikwa Council Office not later than **25/03/2021** at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?Open National Invitation to Tender,?

No. 02/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021

For the Construction Of Two Culverts Linking Edom - Nyikamango, Njikwa Municipality, Momo Division Of The North-West Region.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **200,000 (two hundred thousand) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **25/03/2021** at 11a.m in the conference hall of the Njikwa Council by the competent internal tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

14.1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
 - Absence of a document in the administrative file;
 - False declaration or falsified documents.

1.2- Technical file

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least two million five hundred thousand (2 500 000) F CFA,
- Technical assessment mark lower than **80%** of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non-compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
-----	-------------	-------

01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Experience in the similar works 	02
03	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability.	03
04	Presence of the methodology of work execution	05
05	Technical and material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	02
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to **80% of YES** will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(ninety) 90 days** from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Njikwa Council

BAMENDA le 25 Février 2021

Le MAYOR

ANAGHO KENNETH AYE NGWO

COMMUNE DE NJIKWA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 03/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE NJINIKAN WATER SCHEME, REHABILITATION/EXTENSION OF THE AZANI AND BACHAZA NETWORKS IN NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION. FUNDING: MINEE INVESTMENT BUDGET 2021 FINANCIAL YEAR

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Njikwa Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, **FOR THE CONSTRUCTION OF THE NJINIKAN WATER SCHEME, REHABILITATION/EXTENSION OF THE AZANI AND BACHAZA NETWORKS IN NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION.**

2. Consistance des prestations

The works include the following:

- Preparatory works (studies, Transportation-Site installation)
- Construction of spring catchment and rehabilitation of storage tank
- Supply and laying piping network with all its plumbing accessories
- Putting in place environmental mitigation measures
- Putting in place project sustainability measures

3. Cout Prévisionnel

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
Single lot	CONSTRUCTION OF KUTTIN GRAVITY WATER SUPPLY SCHEME AND REHABILITATION AND EXTENSION OF THE SOH GRAVITY WATER SCHEME	44 710 000 F	894 200 F	50 000 F

4. Allotissement

SINGLE LOT : Execution works for the **CONSTRUCTION OF THE NJINIKAN WATER SCHEME, REHABILITATION/EXTENSION OF THE AZANI AND BACHAZA NETWORKS, NJIKWA MUNICIPALITY**

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction, water works and civil engineering in general.

6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINEE 2021**

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Njikwa Council (Council Development Officer) during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Njikwa Council upon presentation of a non refundable treasury receipt of **50 000 (fifty thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at Njikwa Council not later than 25/03/2021 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER”

NO. 03/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021

FOR THE CONSTRUCTION OF THE NJINIKAN WATER SCHEME, REHABILITATION/EXTENSION OF THE AZANI AND BACHAZA NETWORKS IN NJIKWA MUNICIPALITY.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **894 200 (Eight hundred and ninety four thousand) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on 25/03/2021 at 11 a.m in the Conference Hall of the Njikwa Council by the competent tenders board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

1-Eliminatory criteria

1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Any company having a 2020 project, notified to commence in 2020 and which has not yet commenced;
- False declaration or falsified documents.

1.2- Technical file

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least seven million, (11,177,500) CFA F.
- Any company having a 2020 or earlier project, notified to commence in 2020 or earlier and which has not yet commenced;
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	03
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Turnover in the past two years; ● Experience in road/rural engineering. 	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(one hundred and twenty) 120 days** from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Water Resources and Energy for Momo.

BAMENDA le 25 Février 2021

Le MAYOR

ANAGHO KENNETH AYE NGWO

COMMUNE DE NJIKWA

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER," NO. 04/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 THE CONSTRUCTION OF TWO CULVERTS AT FORMER CUSTOMS OFFICE BUILDING LINKING TO NJIKWA CENTRAL MARKET, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB MINTP 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2021 Public Investment Budget (PIB), the **Mayor of Njikwa Council** "Contracting Authority" hereby launches an open National Invitation to tender **for the Construction Of Two Culverts At Former Customs Office Building Linking To Njikwa Central Market , Njikwa Municipality, Momo Division of the North-West Region.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of the **Construction Of Two Culverts At Former Customs Office Building Linking To Njikwa Central Market, Momo Division.** The works include the following:

Lot 100: Preliminary / Earthworks ;

Lot 200: Concrete Works;

Lot 300: Others ;

3. Cout Prévisionnel

<i>Lot N°:</i>	<i>Project name</i>	<i>Project Amount</i>	<i>Amount for bid bond</i>	<i>Cost of tender file :</i>	<i>Budget Head</i>
SINGLE	The Construction Of Two Culverts At Former Customs Office Building Linking To Njikwa Central Market	16 000 000F CFA	320 000F CFA	25 000F CFA	

4. Allotissement

This invitation to tender comprises only one (01) lot.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Public Works **MINTP**, for the 2021 financial year assigned to the Mayor of Njikwa Council as Authorizing officer with Budget Head N°

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Njikwa council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Njikwa Council Office, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **(25 000) Twenty five thousand CFA** francs, payable at the Njikwa Council Treasury representing the cost of the tender file.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Njikwa Council Office not later than **25/03/2021** at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?Open National Invitation to Tender,?

No. 04/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021

The Construction Of Two Culverts At Former Customs Office Building Linking To Njikwa Central Market, Njikwa Municipality, Momo Division Of The North-West Region.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **320,000 (three hundred and twenty thousand) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **25/03/2021** at 11a.m in the conference hall of the Njikwa Council by the competent internal tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

1-Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
 - Absence of a document in the administrative file;
 - False declaration or falsified documents.

1.2- Technical file

- Incomplete or non-compliant documents;
- False declaration forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least four millions (4 000 000) F CFA,
- Technical assessment mark lower than **80%** of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non-compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Experience in the similar works 	02
03	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability.	03
04	Presence of the methodology of work execution	05
05	Technical and material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	02
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to **80% of YES** will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(ninety) 90 days** from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Njikwa Council.

BAMENDA le 25 Février 2021

Le MAYOR

ANAGHO KENNETH AYE NGWO

COMMUNE DE NJIKWA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 26/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTER KUTTIN, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION. FUNDING : PIB MINDDEVEL 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Njikwa Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTER KUTTIN, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

The works include the following:

- Preparatory/earth works ;

- Foundation ;
- R.C in elevation

- Masonry elevation;
- Plastering, finishing and others
- Ceiling
- Tiling

- Carpentry-roof works;
- Wooden works
- Metallic works;
- Painting and vanishing;
- Electricity works;

- Surface drainage.

- Environmental mitigation measures / Project sustainability measures

3. Cout Prévisionnel

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file
SINGLE	FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTER KUTTIN	50 000 000F CFA	1 000 000F CFA	60 000 CFA F

4. Allotissement

It is a single lot.

- **Construction of Intergrated Health Center KUTTIN, Njikwa Municipality**

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget – **MINDDEVEL 2019**.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Njikwa Council office (through the Council Development Officer) during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Njikwa Council office (through the Council Development Officer) upon presentation of a non refundable treasury receipt of **60 000 (sixty thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Conference Hall of Njikwa Council not later than **26/03/2021** at **10 a.m** local time and should carry the inscription:

?Open National Invitation to Tender ?

No. 05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 26/02/2021

FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTER KUTTIN, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **five (05) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **1 000 000 (One million) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **26/03/2021** at **11 a.m** in the Conference Hall of Njikwa Council by the competent tenders board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation des offres techniques ;
- 3^{ème} étape : Analyse des offres financières.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1-Critères éliminatoires

1.1-Pièces administratives

- Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou l'insuffisance de la caution provisoire de soumission.
- Absence d'une pièce administrative ;
- Toute entreprise disposant d'un projet de 2017 notifié pour débiter en 2017 et dont la réception provisoire n'a pas encore été prononcée ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés.

1.2-Offres techniques

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiées ou scannés ;

- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence d'une capacité de préfinancement d'au moins douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA.
- De façon systématique, toute offre n'ayant pas atteint ou dépassé après évaluation technique, la barre de **80 %** du **OUI** sera écartée et non éligible à l'analyse financière ;

1.3-Offres financières

- Offre financière incomplète ;
- Pièces non conformes ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Modification du model du sous-détail de prix unitaire.

Critères essentiels

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

N°	Désignation	Nombre de point
1	Présentation générale de l'offre : Reliure, Intercalaire de couleur et page de garde, Présentation de toutes les pièces dans l'ordre prescrit, Qualité du document.	01
2	Qualité du personnel : Qualifications, expérience du personnel affecté au projet, CV, CNI et attestation de disponibilité daté et signé.	05
3	Moyens techniques et matériels affectés au projet : L'entreprise devra justifier la propriété du matériel nécessaire à l'exécution des travaux.	02
4	Références de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ● Chiffes d'affaire des deux dernières années ; ● Expérience dans les travaux routiers/public 	02
5	La présence de la Méthodologie d'exécution des travaux	04
06	La présence de la Capacité de préfinancement	01

La note de l'offre technique sera obtenue par addition des points pour chaque critère. Seule l'offre technique ayant obtenue une note égale ou supérieure à **80% du OUI** sera à l'évaluation financière.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(One hundred and fifty) 150 days** from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo

BAMENDA le 26 Février 2021

Le MAYOR

ANAGHO KENNETH AYE NGWO

COMMUNE DE NJIKWA

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER” NO. 06/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 26/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S. BAKWA, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION. FUNDING : PIB MINEDUB 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Njikwa Council, the Delegated Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, **FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S. BAKWA, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION**

2. Consistance des prestations

The works include the following:

- Preparatory works ;
- Earth works;
- Foundation ;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works;
- Metallic works;
- Electricity works;
- Painting;
- Surface drainage.
- Environmental mitigation measures
- Project sustainability measures

3. Cout Prévisionnel

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of ten
SINGLE	G.S. BAKWA	20 050 000CFA F	401,000 CFA F	20 000 C



4. Allotissement

It is a single lot.

- Construction of a Block of Two Classrooms in G.S. BAKWA, Njikwa Municipality

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of building construction and civil engineering in general.

6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget **MINEDUB 2021**.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Njikwa Council office during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Njikwa Council office upon presentation of a non refundable treasury receipt of **20 000 (twenty thousand) CFAF**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Njikwa Council Office not later than 26/02/2021 at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ?

No. 06/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 26/02/2021

FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.S. BAKWA, NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION.

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **401 000 (four hundred and one thousand) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on 26/03/2021 at 11a.m in the Conference Hall of Njikwa Council by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

1-Eliminatory criteria

1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- Any company having a 2020 project, notified to commence in 2020 and which has not yet commenced;
- False declaration or falsified documents.

1.2- Technical file

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least four million five hundred (5,012,500) CFA F.
- Any company having a 2020 project, notified to commence in 2020 and which has not yet commenced;
- Technical assessment mark lower than 80% of "YES".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	05
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	01
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Turnover in the past two years; ● Experience in road/public works 	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (one hundred and twenty) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo

BAMENDA le 26 Février 2021

Le MAYOR

ANAGHO KENNETH AYE NGWO

COMMUNE DE NJIKWA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, NO. 01/ONIT//MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/02/2021 FOR THE REHABILITATION OF THE ANGAH – EBOT – EKLABA ROAD - PHASE 1, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. FUNDING : PIB MINTP 2021

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2021 Public Investment Budget (PIB), the **Mayor of Njikwa Council** “Contracting Authority” hereby launches an open National Invitation to tender **for the REHABILITATION OF THE ANGAH – EBOT – EKLABA ROAD - PHASE 1, NJIKWA MUNICIPALITY, Momo Division of the North-West Region.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of the **REHABILITATION OF THE ANGAH – EBOT – EKLABA ROAD - PHASE 1**, Momo Division. The works include the following:

Lot 100: Installation ;

Lot 200: Clearing/surface works;

Lot 300: Drainage Works;

Lot 400: Supply of working tools ;

3. Cout Prévisionnel

<i>Lot N°:</i>	<i>Project name</i>	<i>Project Amount</i>	<i>Amount for bid bond</i>	<i>Cost of tender file :</i>	<i>Budget Head</i>
SINGLE	<i>Rehabilitation Of The Angah – Ebot – Eklaba Road – Phase 1</i>	24 000 000F CFA	480 000F CFA	35 000F CFA	

4. Allotissement

This invitation to tender comprises only one (01) lot.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Public Works **MINTP**, for the 2021 financial year assigned to the Mayor of Njikwa Council as Authorizing officer with Budget Head N°

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Njikwa council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Njikwa Council Office, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **(35 000) Thirty five thousand CFA** francs, payable at the Njikwa Council Treasury representing the cost of the tender file.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Njikwa Council Office not later than **25/03/2021** at 10 a.m local time and should carry the inscription:

?Open National Invitation to Tender,?

No. 01/ONIT//MINDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2021 OF 25/03/2021

**The REHABILITATION OF THE ANGAH – EBOT – EKLABA ROAD - PHASE 1, NJIKWA MUNICIPALITY, Momo
Division Of The North-West Region.**

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

The tender file in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3).

The three volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **480,000 (Four hundred and eighty thousand) FCFA**.

The provisional deposit shall be automatically released not later than 30 (thirty) days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

-

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **25/03/2021** at 11a.m in the conference hall of the Njikwa Council by the competent internal tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

-

14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

1-Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
 - Absence of a document in the administrative file;
 - False declaration or falsified documents.

1.2- Technical file

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least six millions (6 000 000) F CFA,
- Technical assessment mark lower than **80%** of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »

1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non-compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> ● Experience in the similar works 	02
03	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability.	03
04	Presence of the methodology of work execution	05
05	Technical and material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	02
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to **80% of YES** will be kept for the financial evaluation.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(ninety) 90 days** from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Njikwa Council.

BAMENDA le 25 Février 2021

Le MAYOR

ANAGHO KENNETH AYE NGWO

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.BTA1ER/CIPM/2021 DU 11/03/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTES COMMUNALE BIRPONDO-KPWANDJANG-BONIS y compris la construction d'un ouvrage d'art sur la rivière KPANDOULA dans la commune de BERTOUA 1ER. DEPARTEMENT DU LOMETDJEREM. REGION DE L'EST. FINANCEMENT ; BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er} . Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour le contrôle technique des travaux d'entretien du tronçon de routes communale BIRPONDO-KPWANDJANG-BONIS y compris la construction d'un ouvrage d'art sur la rivière KPANDOULA dans la commune de BERTOUA 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :
Mission 1DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
Mission 3AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier. Exercice 2021, pour un montant prévisionnel de 7 500 000 (Sept millions cinq cent mille) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques et des cabinets relevant du sous-secteur «Travaux Publics» spécialisées dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier. Exercice 2021, pour un montant prévisionnel de 7 500 000 (Sept millions cinq cent mille) Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1^{er}.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1^{ER}.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de BERTOUA 1ER .auplus tard le15/04/2021 312 hCUFCS précises et devra porterla mention suivante :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N" (JH I /AgA/0/C.BTA1ER/CIPM/2D21 DUII/03/2021 POUR LE
CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTES COMMUNALE
BIRPONDOKPWANDJANG-

BONIS Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ARTS SUR LA RIVIÈRE KPANDOUA
DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST (Lot Unique)
« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de sept (07) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 15/04/2021 8 13 1161116\$ par la Commission interne de Passation des Marchés de BERTOUA .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Absence de la caution de soumission;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
note technique inférieure à 70 point sur 100

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;
2-technique sera jugée conforme et aura reçu une note technique supérieure ou égal à 70/100;
3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BERTOUA1[^]. aux numéros de téléphones :696 164 132 / 676 961 284.

BERTOUA le 11 Mars 2021

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

**A VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C BTA1ER/CIPM/2021 DU 11/03/2021
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU
TRONÇON DE ROUTES COMMUNALES BIRPONDO-KPWANDJANG-BONIS Y COMPRIS LA
CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIÈRE KPANDOULA DANS LA COMMUNE DE BERTOUA
DÉPARTEMENT DU LOMET DJEREM. RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) . FINANCEMENT : BUDGET MINTP -
LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er} Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de routes communales BIRPONDO-KPWANDJANG- BONIS y compris la construction d'un ouvrage d'art sur la rivière KPANDOULA dans la commune de BERTOUA 1^{er}. Département du Lomet Djerem. Région de l'Est (Lot Unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Installations;
 - ? Nettoyage et Terrassements ;
 - ? Assainissement - Drainage
- 3- PARTICIPATION
- ? Ouvrages d'art hydrauliques:
 - ? Divers

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics. Ligne Fonds Routier. EXERCICE 2021. pour un montant prévisionnel: 150 000 000 (Cent cinquante millions) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics. Ligne Fonds Routier. EXERCICE 2021. pour un montant prévisionnel: 150 000 000 (Cent cinquante millions) Francs CFATTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de BERTOUA 1^{er}. dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1^{er}.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de BERTOUA 1er. dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BERTOUA 1er. au plus tard le

15/04/2021 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/A0N0/C.BTA1ER/CIPM/2021 Du 11/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON ROUTE COMMUNALE BIRPONDO-KPWANDJANG-BONIS Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ARTS SUR LARIVIÈRE KPANDOUA DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER. DEPARTEMENT DULOMET DJEREM. REGION DE L'EST (Lot unique)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant du projet, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunions de la Commune de BERTOUA 1er le 15/04/2021 à 10 heures précises par la Commission interne de Passation des marchés de la Commune de BERTOUA 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 4) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%:
- 5) Non possession en propre d'au moins 70 % du matériel de génie civil listé dans ta grille d'évaluation

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
 - 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO
- N.B\ Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%:
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BERTOUA 1er. aux numéros de téléphones : 696 166 132/ 676 961 286.

BERTOUA le 11 Mars 2021

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 0748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (UN AU CSI DE KIMI PETEL ET UN AU CSI DE NYAMBOYA), DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités ci-après :

- Centre de Santé Intégré de KIMI PETEL ;
- Centre de Santé Intégré de NYAMBOYA.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- L'installation de chantier ;
- Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- L'implantation des ouvrages ;
- L'exécution des forages ;
- L'équipement des forages ;
- L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- La construction du muret de protection ;
- La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- Le traitement éventuel de l'eau ;
- La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel du projet est **17 000 000 (dix-sept millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

SANS OBJET.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général (mairie de Bankim), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de BANKIM.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BANKIM, au plus tard **le 07/04/2021 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU
10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE*

*Pour la réalisation des travaux de Construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine (un au
CSI de KIMI PETEL et un au CSI de NYAMBOYA), dans la Commune de BANKIM, Département du Mayo-Banyo,
Région de l'Adamaoua.*

« A N'OUVRIR CIU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **TROIS CENT QUARANTE MILLE (340 000) francs CFA**, ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet. Les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera au secrétariat général (mairie de Bankim), **le 07/04/2021 à 11 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BANKIM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de La soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent Les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 80%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 8 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie rural ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 80% verront leurs offres financières analysées.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM.

BANKIM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

MINISTERE DES FINANCES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00008/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 11 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE SERVEURS DESTINES AUX OPERATION DE TELEDECLARATION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERAL DES IMPOTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
45 00 11, EXERCICE 2021 ET SUI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maitre d'ouvrage, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition et l'installation de serveurs destinés aux opérations de télédéclaration pour le compte de la Direction Générale des Impôts.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offre comprend la fourniture et l'installation de:
deux (02) serveurs Gen 10, format Rack 2U, 04 processeurs Intel Xeon Gold 6254/3.1 GHZ (18 cœurs) (soit au total 04 processeurs et 72 cœurs installés dans chaque serveur),

mémoire RAM 256 Go-DDR4 SDRAM- 2933 MHZ, contrôleur de disque Smart array P408i-a 8 canaux, Réseau 2 x 10 Gigabit Ethernet, accessoires incluent 6 x ventilateurs Hot Plug,

alimentation 2 x 1600w plus platinum Hot Plug, clavier AZERTY, souris USB Optique ;
trente-deux (32) disques durs, entreprise de -2.4 To-SAS 12 Gb/s chacun;
deux (02) cartes réseau supplémentaire Flexfabric 536flr-t ;
deux (02) graveurs DVD Externe ;
deux (02) licences Microsofts SQL serveur 2019 entreprise (2 core).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **F CFA cent quarante-un millions cinq cent mille (141 500 000) Toutes taxes comprises**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans la vente du matériel informatique.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'offres est financée par le fonds d'équipement de la DGI, imputation 45 00 11, exercice 2021 et suivants

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 402 B.P : 285 Yaoundé

Tél : 2 22 23 47 17 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille

(150 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la

Direction Générale des Impôts, **porte 402 B.P : 285** Yaoundé Tél : **2 22 23 47 17**, au plus tard le **07 avril 2021 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°00008/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 11 MARS 2021

RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE SERVEURS

DESTINES AUX OPERATION DE TELEDECLARATION POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERAL DES IMPOTS.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de quarante-cinq jours (45) jours. Celle-ci aura lieu à Direction Générale des Impôts (Yaoundé)

9. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission de montant de FCFA deux millions huit cent trente mille (2 830 000), suivant modèle joint, délivré par une banque par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances, est exigible à l'ouverture des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 2 830 000 (deux millions huit cent trente mille) F CFA ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établi par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de

trois (03) mois.

L'absence de la caution de soumission sera un motif de rejet au dépouillement des offres. De même, les offres parvenues après les dates et heures de dépôts seront déclarées irrecevables.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 07 Avril 2021 à 14 heures précises** dans la salle **400** de la DGI, sise à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

12.1– Critères éliminatoires.

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, autre que la caution, au-delà du délai de 48 heures supplémentaire accordé;

- Conformité des fournitures aux spécifications techniques inférieures à 80% ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Absence dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'est pas été exclu des marchés ou n'a pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

Non-conformité de la caution de soumission au terme des 48 heures supplémentaires ;

Absence d'une Capacité financière (d'un montant moins égale 106 125 000 représentant 75% du montant prévisionnel de l'Appel d'offres).

Absence de l'autorisation du fabricant ou d'un distributeur agréé justifiant l'agrément du fabricant pour les serveurs ;

Note technique inférieure à 5/6 des critères essentiels.

12.2 – Critères essentiels

Présentation de l'offre (pièces rangées dans l'ordre et séparées par des intercalaires en couleur) ;

Garantie et Service Après-Vente ;

Planning et délai de livraison;

Personnel : un ingénieur informaticien réseau BAC + 3 et un technicien en informatique niveau BAC au moins ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le descriptif des fournitures paraphés à chaque page, datés, signés et

cachetés à la dernière page) ;

preuve d'exécution d'au moins deux marchés de fourniture de matériels informatiques (intégrant notamment la livraison de serveurs) d'au moins 100 millions chacun, au cours des

cinq (05) dernières années (joindre PV de réception plus 1^{ère} et dernière page du marché et le DQE desdits marchés).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires,

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire qui aura répondu à tous les critères éliminatoires et l'offre financière sera évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 402**

B.P : 285 Yaoundé Tél : **2 22 23 47 17**.

Dénonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au Ministère en charge des marchés Publics au numéro suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 11 Mars 2021

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MIN/AAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57151 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A /AONGBE DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompe à énergie solaire à MONGBE dans la Commune de Bankim.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit:

- L'installation de chantier ;
- Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques;
- L'implantation des ouvrages ;
- L'exécution des forages ;
- L'équipement des forages ;
- L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- La construction du muret de protection ;
- La fourniture et la pose de pompes à énergie solaire ;
- L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- Le traitement éventuel de l'eau ;
- La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est **(20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

SANS OBJET.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général (mairie de Bankim), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **Soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de BANKIM.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BANKIM, au plus tard **le 07/04/2021 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-AD/D-MBYO/C'BKM/SG/ST/CIPMP/2021 du
10/03/2021, EN PRCEURE D'URGENCE*

*Pour la réalisation des travaux de Construction d'un (01) forage équipé de pompe à énergie solaire à MONGBE dans
la Commune de BANKIM, Département du Mayo- Banyo, Région de l'Adamaouo
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadré de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à L'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA**, ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront

obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera au secrétariat général (mairie de Bankim), **Le 07/04/2021 à 11 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BANKIM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieure à 80%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 20 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie rural ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 80% verront leurs offres financières analysées.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM.

BANKIM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 011/
AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE À ATTA, COMMUNE DE
BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉSION DE L'ADOMAOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Exercice 2021, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire communautaire à ATTA, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture ;
- Les menuiseries métalliques ;
- Les menuiseries bols ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- LesVRD.

3. Cout Prévisionnel

1

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la Commune de Bankim, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard le 08/04/2021 à 10 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 011/
AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 du 11/03/2021 Pour les travaux de construction d'une salle
de classe au Centre Préscolaire Communautaire à ATTA, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo,
Région de l'Adamaoua.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **CENT SOIXANTE MILLE (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% , du montant prévisionnel, soit cent soixante mille (160 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim le 08/04/2021 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financièreOui/Non
- 2) Les références de l'EntrepriseOui/Non
- 3) Le personnel d'encadrementOui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentielsOui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet
Oui/Non

Seules les Offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Le nombre maximum de lot à gagner est sans objet.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 678 22 78 20.

BANKIM le 11 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE 15 FORAGES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA .EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation des 15 forages certaines Ecoles Primaires Publiques dans la Commune de Bankim ci-après:

E.P de NYAMBOYA, E.P de ATTA, E.P de BANKIM G1A, E.P.B de BANKIM, E.P de KIMI PETEL, E.P de MGBANDJI, E.P de MOINKOING, E.P de NDOUMNDJANDI 1, E.P de MBIRIDJOM, E.P de SONGKOLONG 1, E.P B de BANKIM G1, E.P B. de MGBANDJI, E.P .B. de NGATTI, E.P.B de KING-KONG et E.P.B de NDEM-NDEM.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit:

- L'installation de chantier ;
- L'implantation des ouvrages ;
- L'exécution des forages ;
- L'équipement des forages ;
- L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- La construction du muret de protection ;
- La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- Le traitement éventuel de l'eau ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel du projet est **24 710 000 (Vingt-quatre millions sept cent dix mille) FCFA TTC.**

4. Allotissement

SANS OBJET.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat Général (mairie de Bankim), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de BANKIM.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BANKIM, au plus tard **le 07/04/2021 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 du
10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE
Pour la réhabilitation de 15 forases dans certaines Ecoles Primaires Publiques dans la Commune de BANKIM,
Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant (a version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes Les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE DEUX CENT (494 200) francs CFA**, ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera au secrétariat Général (mairie de Bankim), **le 07/04/2021 à 11 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BANKIM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 80%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 20 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie rural ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 80% verront leurs offres financières analysées.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM.

BANKIM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 11/03/2021 POUR TA RÉALISATION EN DEUX(02) LOTS CI-APRÈS DÉFINIS :- LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE CYGNAMBO-CHI ARB (3 KM), COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.- LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE LINGAM-MAYO MOUKA D'UNE LONGUEUR DE 9,2 KM, COMMUNE DE BANKIM, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 55 30 393 01 641002 2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
1. Objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (en procédure d'urgence) N° 010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 du 11/03/2021 Pour la réalisation en deux (02) lots ci-après définis :

LOT	Localité	Commune	Montant Prévisionnel	Imputation
1	Réhabilitation de la route CYGNAMBO-CHI ARB (3 KM)	Bankim	12 000 000	55 30 393 01 641002 2250
2	Réhabilitation de la piste agricole axe LINGAM-MAYO MOUKA d'une longueur de 9,2 KM	Bankim	23 000 000	55 30 393 01 641002 2250

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

- 3- Débroussaillage ;
- 4- abattage ;
- 5- Curage des buses ;
- 6- Curage des ouvrages ;
- 7- Réfection des Ouvrages d'Art ;
- 8- Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la Haute Intensité d'Equipement (HIEQ) 9- Remblai ;

- 10-Déblai ;
- 11-Couche de roulement ;
- 12-Reprofilage simple ;
- 13-Reprofilage compactage ;
- 14-Mise en forme de la plate-forme ;
- 15-Création de fossés et exutoires ;
- 16-Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- 17-Construction de fossés maçonnés ;

3. Cout Prévisionnel

35 000 000 FCFA.

4. Allotissement

02 lots.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard le 08/04/2021 à 10 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (en procédure d'urgence) N° 010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 du 11/03/2021 Pour la réalisation en deux(02) lots ci-après définis :

- **LOT 1 : Réhabilitation de la route CYGNAMBO-CHI ARB (3 KM), Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.**

- **LOT 2 : Réhabilitation de la piste agricole axe LINGAM-MAYO MOUKA d'une longueur de 9,2 KM, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.**

Lot N°... : (Préciser la localité)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour chaque lot est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot n°1 et quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA pour le lot n° 2, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim le 08/04/2021 à 11 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif; sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 678 22 78 20.

BANKIM le 11 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRELOT N°1 : CES
BILINGUE DE NKONGZOCK IILOT N°2 : LYCEE BILINGUE D'AKONO FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINESEC.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains établissements des enseignements secondaires du Département de la Mefou et Akono, Région du centre.

N° Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
01	CES DE NKONGZOCK II	NGOUMOU	22 000 000	55 25 331 01 541170B 2222 434
02	LYCEE BILINGUE D'AKONO	AKONO	22 000 000	55 25 331 01 541102 2222 433

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **22 000 000 (VINGT-DEUX MILLIONS) FRANCS CFA** pour chacun des lots.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont en deux lots (02). Un soumissionnaire ne peut soumissionner que pour un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021, MINESEC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) francs CFA** payable à la Recette de Ngoumou.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Soixante mille (60 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **08/04 /2021 à 12 h 00 min précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021

DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Lot N° : _____ (à préciser)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **QUATRE CENT QUARANTE MILLE (440 000) francs CFA pour chacun des lots**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charges des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **QUATRE CENT QUARANTE MILLE (440 000) francs CFA**, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **08/04/2021 à 13 h 00 min précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la Caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification soit **8 sur 11**.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** soit **8/11**;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières** aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 57 19 60.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DE
MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES
TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
(SUP'PTIC).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22-222-222 300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DIRECTEUR DE SUP'PTIC CLANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : la fourniture de matériels informatiques décliné ainsi qu'il suit :

-02 (DEUX) PHOTOCOPIEURS CANON IMAGE RUNNER 2525 (COPIEUR BRUT) PHOTOCOPIE ET IMPRESSION RECTO VERSO NOIR, NUMERISATION COULEUR-VITESSE D'IMPRESSION 25 PPM-DEUX CASSETTES DE 550 FEUILLES +BAC A FEUILLES DE 150 FEUILLES -CONNECTIVITE USB ET RESEAU RJ45.

- 01 (UN) COPIEUR CANON IR2530I.

-02 (DEUX) MACHINES A RELIER DELI N°3874 450 SHEETS MAX BIND CAPACITY, 25 SHEETS MAX PUNCH CAPACITY.

-01 (UN) DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS NAGO PAPER SHREDDER NG-209, 21 LITRES SHRED CAPACITY 12 SHEETS 221*152*352.

-05 (CINQ) ORDINATEURS PORTABLES ACER ASPIRE ONE N2600, WIFI 5 ET 6 80211AR, FULL DH, SSD-1T INTEL CORE I7, USB 3. OHDMI, 8G RAM, CLAVIER AZERTY

-02 (DEUX) IMPRIMANTES HP COLOR LASERJET PRO M254NW, DW.

-05 (CINQ) ORDINATEURS DESKTOP HPPRO 300G3 15-8500 4GO/1TO DVD-RW DOS PLUS 20 ,7 POUCES, CLAVIER AZERTY.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt millions (20.000.000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines de l'informatique, installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la fourniture de ce type de matériel.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres, établi en français ou en anglais peut être obtenu au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs CFA (50.000) et sur présentation d'une quittance, payable au compte « compte spécial CAS-ARMP » n° 335988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 695035822/676314009 au plus tard le22...../.....04...../ 2021 à 12 heures ; heure locale et devra porter la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DE DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC. ».

8. Délai de Livraison

Le délai de livraison de matériels informatiques est fixé à soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO de quatre cent mille (400.000) FCFA.

À défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture,
- Le non-respect d'au moins quatre (04) critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence de prospectus,

2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur

positive (oui) ou la valeur négative (non).

- Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI.
- Références du fournisseur : preuves d'avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des trois dernières années ; 2018 ; 2019 ; 2020 ; pour un montant total de vingt millions (20.000.000)
- Présentation des certificats de garantie.
- Conformité des matériels proposés à au moins 90% des spécifications techniques
- Délai de livraison

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et ayant obtenu au moins quatre (04) oui sur cinq (05) des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC, porte A7 du bâtiment administratif.

YAOUNDE le 11 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

WATCHING Félix

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES INSTALLATIONS DE LA MINI-ADDUCTION D'EAU DE BANDAM DONS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bankim, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour Les travaux de renforcement des installations de la mini-adduction d'eau de Bandam dans la Commune de BANKIM, Département du Mayo- Banyo, Région de L'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- L'installation de chantier ;
- Construction des réseaux d'eau ;
- Construction du réservoir de vidange ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est **6 500 000 (six millions cinq cent mille) FCFA TTC.**

4. Allotissement

SANS OBJET.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la mairie de Bankim, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de BANKIM.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BANKIM, au plus tard **le 07/04/2021 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES INSTALLATIONS DE LA MINI-ADDUCTION D'EAU DE BANDAM DONS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADOMAOUA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **deux (02) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT TRENTE MILLE (130 000) francs CFA**, ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la mairie de Bankim, **le 07/04/2021 à 11 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BANKIM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent Les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant Les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne Le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 80%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 5 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 5 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie rural) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 80% verront leurs offres financières analysées.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM.

BANKIM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLÔTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA MEFOU ET AKONO,
REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINCOM.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la clôture de la délégation départementale de la Communication de la Mefou et Akono, Région du Centre.

Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	NGOUMOU	NGOUMOU	7 000 000	55 17 228 04 451130 2202 531

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
-Les travaux préparatoires ;
-Les fondations ;
-Les maçonneries et élévation ;
-Menuiserie métallique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **7 000 000 (SEPT MILLONS) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021, MINCOM.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** payable à la Recette de Ngoumou.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** payable à la Recette de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **08/04/2021 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021

DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT QUARANTE MILLE (140 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT QUARANTE MILLE (140 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **08 /04/2021 à 13 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **8/10**.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80 % soit 8/10** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 57 19 60.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINEEDUB.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la délégation départementale DE L'EDUCATION DE BASE de la Mefou et Akono, Région du Centre.

Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	NGOUMOU	NGOUMOU	42 000 000	55 15 198 19 451130 2220 423

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries et élévation ;
e- Charpente couverture plafond ;
f- Menuiserie métallique ;
g- Menuiserie bois ;
h- Plomberie sanitaire ;
i- Electricité ;
j- Revêtement peinture- vitrerie ;
k- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **42 000 000 (QUARANTE-DEUX MILLIONS) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021, MINEDUB.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette de Ngoumou.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Cent mille (100 000)francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **08/04/2021 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021

DU 15/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **HUIT CENT QUARANTE MILLE (840 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **HUIT CENT QUARANTE MILLE (840 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **08 /04/2021 à 13 h 00 min**précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification soit **8/11**.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** soit **8/11**;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 57 19 60.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-LBYZ /SG/2021 DU 15/03/2021 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE TRENTE-DEUX (32) COMPTOIRS ET QUATRE (04) BOUTIQUES A ZOA CENTRE, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT, DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT: MINDDEVEL IMPUTATION : IW02357-55 27 351 01 641143 2226 821COUT: 35 000 000 FCFA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
IW02357-55 27 351 01 641143 22

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum, pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un hangar de marché de trente-deux (32) comptoirs et quatre (04) boutiques à Zoa centre, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- LOT 100 : Travaux préparatoires - études
- LOT 200 : Terrassement
- LOT 300 : Fondation
- LOT 400 : Maçonnerie-Elévation
- LOT 500 : charpente couverture
- LOT 600 : menuiserie métallique
- LOT 900 : Electricité
- LOT 1000 : Peinture
- LOT 1100 : VRD

3. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'investissement Public par le biais du MINDDEVEL, exercice 2021 pour un montant total de **trente-cinq millions de francs (35 000 000) cfa**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré au Secrétariat Général de la commune de Lembe-Yezoum dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, au Secrétariat Général de la commune de Lembe-Yezoum, sur présentation d'une quittance non remboursable de **soixante-dix mille francs (70 000) cfa**, délivrée par la Recette Municipale de la Commune, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum au plus tard le **07/04/2021** à **10 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 15/03/2020

P our les travaux de construction d'un hangar de marché de trente-deux (32) comptoirs et quatre (04) boutiques à Zoa centre, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

8. Delai de Livraison

Il est de **quatre (04)** mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives requises une caution de soumission de **sept-cent**

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03) mois

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée par la Commission Interne de Passation de Marché le **07/04/2021**, à **11 heures**, en la Salle des Actes de la Commune de Lembe-Yezoum. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur offre.

12. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires

Ils sont ceux-ci-dessous:

- absence d'une pièce administrative incomplète ou non conforme après 48 heures ;
- fausse déclaration, document falsifié ou scanné ;
- note technique inférieure à 80 % ;
- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence de la caution
- Omission d'un sous-détail des prix.

- Principaux critères de qualification

Les critères de qualification des offres techniques et financières sont les suivants :

- la méthodologie, planning et délai d'exécution.....Oui/Non;
- la présentation de l'offre.....Oui/Non;
- la capacité financièreOui/Non;
- le personnel d'encadrement.....Oui/Non;
- le matériel.....Oui/Non;
- le matériel et la référence de l'entreprise.....Oui/Non.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, la proposition du choix des attributaires par la Commission de Passation des Marchés et du choix définitif du prestataire par le Maître d'Ouvrage Délégué, le Marché est souscrit par l'Entrepreneur et signé par le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum. De ce fait, le présent marché ne sera attribué qu'à l'entreprise dont le nom ne figure pas sur la liste des entreprises n'ayant pas fini les chantiers publiés par le MINMAP.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général de la Commune de Lembe-Yezoum.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le MAIRE

ZEH Isabelle Coldile

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2021 DU 15 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE, DE DEUX VEHICULES EN DEUX (02) LOTS AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE : LOT1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINEPDED LOT2 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE COMPTE DU PROJET TRI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 55 28 364 05 340010 2280 55 28 362 06 340011 2319 (FCP)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 55 28 362 06 340011 2319 FONDS DE CONTREPARTIE, POUR LE LOT2.

IMPUTATION

55 28 364 05 340010 2280

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2021, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des véhicules dans son département ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture en deux (2) lots des véhicules.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises repartis ainsi qu'il suit :

- Soixante millions (60 000 000) de francs CFA pour le lot1 ;
- Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Les véhicules sont subdivisés en deux lots ainsi qu'il suit :

- Lot1 : acquisition d'un véhicule pour le Secrétaire Général du MINEPDED ;
- Lot2 : acquisition d'un véhicule pour le compte du projet TRI.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED, exercice 2021 sous imputations 55 28 364 05 340010 2280 pour le lot1 et 55 28 362 06 340011 2319 Fonds de contrepartie, pour le lot2.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **6 avril 2021** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2021 DU 15 MARS 2021

POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE, DE DEUX VEHICULES EN DEUX (02) LOTS AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

LOT1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINEPDED

LOT2 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE COMPTE DU PROJET TRI

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : En cas de soumission pour un seul lot, bien vouloir préciser le lot choisi.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de montants suivants :

- Pour le lot 1 : un million deux cent mille (**1 200 000**) francs CFA ;

- Pour le lot 2 : cinq cent mille (**500 000**) francs CFA.

Ces cautions doivent être valables pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, le **6 avril 2021** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note (critères essentiels) : avoir au moins 2 oui sur 3 ;
- Non satisfaction à au moins : Lot 1 : 45/50, Lot2 : 43/48 ;
- Absence de prospectus et des fiches techniques du fabricant,
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture, notamment : **La cylindrée, la puissance et la garde au sol.**

b. Critères essentiels

- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité des pièces de rechange;
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le MINISTRE

HELE Pierre

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 15/03/2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET
AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021, MINAS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la poursuite des travaux de construction de la délégation départementale des affaires sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte (phase ii), Région du Centre.

Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	NGOUMOU	NGOUMOU	25 503 000	55 42 576 05 451130 2220 712

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries et élévation ;
Charpente couverture ;
Menuiserie bois ;
Menuiserie métallique ;
Electricité ;
Plomberie sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **25 503 000 (VINGT-CINQ MILLONS CINQ CENT TROIS MILLE) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021, MINAS.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) francs CFA** payable à la Recette de Ngoumou.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Soixante mille (60 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **08/04/2021 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021

DU 15/04/2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE (PHASE II), REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CINQ CENT DIX MILLE SOIXANTE (510 060) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CINQ CENT DIX MILLE SOIXANTE (510 060) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **08 /04/2021 à 13 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification soit **8/11**.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** soit **8/11**;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 57 19 60.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 15/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE MESSESSA, COMMUNE DE LEMBE-YEZOU, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE IW04551-55 32 422 02 641143 2254 851 COUT TOTAL : 50 000 000 FCFA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
IW04551-55 32 422 02 641143 22

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum pour le compte du MINEE, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'une centrale solaire dans le village Messessa, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations ci-après :

- la construction d'un local technique devant abriter les batteries, l'onduleur, l'armoire électrique de contrôle et de commande ;
- La construction du champ photovoltaïque ;
- Génie civil ;
- la fourniture, l'installation et la mise en service de la mini-centrale solaire d'une capacité de 10 KWc ;
- La Construction d'un réseau basse tension 800 m en vue de connecter les ménages ;
- Prestations Divers.

3. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement de la prestation objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINEE pour le compte de l'exercice 2021 pour un montant total de **cinquante millions de francs (50 000 000) cfa**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent Avis, au Secrétariat Général de la commune de Lembe-Yezoum, sur présentation d'une quittance non remboursable de **cent mille francs (100 000) cfa** délivrée par la Recette Municipale de Commune de Lembe-Yezoum, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum au plus tard **le 07/04/2021 à 10 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°05/MINDDEVEL/AONO/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 15/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LE VILLAGE MESSESSA, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8. Delai de Livraison

Il est de cinq (05) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives requises une caution de soumission de **un million de francs (1 000 000) cfa**. Celle-ci doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances.

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée **le 07/04/2021 à 11 heures** en la Salle des Actes de la Commune de Lembe-Yezoum. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne ayant une parfaite connaissance de leur offre.

12. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires

Ils sont les suivantes :

- fausse déclaration ou document falsifié ou scanné;
- note technique inférieure à 80% ;
- offre financière incomplète (BPU, DQE, SDP, Soumission);
- non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les délais de 48 heures;
- absence de la caution ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

- Principaux critères de qualification

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Ils porteront sur :

- la conformité des spécifications techniques.....Oui/Non;
- le planning et délai d'exécution.....Oui/Non ;
- la présentation de l'offre.....Oui/Non;
- la capacité financièreOui/Non;
- le personnel.....Oui/Non;
- la référence de l'entreprise.....Oui/Non;

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre jugée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de Lembe-Yezoum, Maître d'ouvrage Délégué.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le MAIRE

ZEH Isabelle Coldile

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 205725/699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 DU 10/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION CI-APRES DEFINIS ; ELECTRIFICATION DES VILLAGES MIBELON,MGBETOH, NGOULORY ET NGATTI (EXTENSION RESEAU ENEO), COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 32 422 02 641002 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2021, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour, la réalisation des travaux d'électrification dans certaines localités de la Commune de Bankim ci-après définis :

Localité	Commune	Montant Prévisionnel(FCFA TTC)	Imputation
Electrification des villages MIBELON, MGBETOH, NGOULORY et NGATTI (extension réseau ENEO) (Phase 1)	BANKIM	50 000 000	55 32 422 02 641002 2254

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- L'installation du chantier ;
- La construction du réseau électrique comprenant :

- Le réseau MT mono
- Le réseau BT mono
- Les postes de transformation
- Les branchements

- l'éclairage du centre ville de Bankim comprenant :

- les panneaux solaires
- les poteaux métalliques
- divers

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **50 000 000 (cinquante millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

SANS OBJET.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine d'électricité et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 07/04/2021 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2021 du 10/03/2021 Pour les travaux d'électrification des villages MIBELON, MGBETOH, NGOULORY et NGATTI (extension réseau ENEO), Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. (Phase 1)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place.

Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-Indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **UN MILLION (1 000 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **un million (1 000 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 07/04/2021 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification,

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de .chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 678 22 78 20.

BANKIM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06 DU 15/03/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6 M SUR LA RIVIERE MEDJOU DANS LA COMMUNE DE LEMBE YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET (MINTP), EXERCICE 2021.IMPUTATION :

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme 2021 d'entretien des routes Communale sous financement du MINTP, le Maire de la Commune de Lembe Yezoum lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 6 m sur la rivière Medjou dans la commune de Lembe-Yezoum dans le Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- **Installation de chantier**
- **Amenée et repli du matériel ;**
- **Etude géotechnique et Projet d'exécution;**
- **Désherbage- débroussaillage;**
- **Dégagement du lit de rivière;**
- **Abattage d'arbres ;**
- **Fouille en terrain ordinaire ou deans le lit de la rivière;**
- **Remblaiement des fouilles;**
- **Matériaux filtrant en arrière des culées;**
- **Remblai contigu aux ouvrages;**
- **Démolition de l'ouvrage existants;**
- **Déblai mis en depot;**
- **Maçonnerie de moellons pour culée h? 4 m ;**
- **Béton de propreté dosé a 150 kg/m3 ;**
- **Béton armé dosé a 350 kg/m3 ;**
- **Coffrage ordinaire en bois ;**
- **Enrochements ;**
- **Echafaudage ;**
- **Remplacement des poutrelles IPE 500 et entretoises ;**
- **Peinture anticorrosive ;**
- **Peinture à huile ;**
- **Grade-corps mixte ;**
- **Panneau indicateur ;**
- **Balise en bois ;**
- **Barbacanes ;**
- **Gargouille ;**
- **Maintien de la circulation .**

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du MINTP de l'exercice 2021

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services de l'Autorité Contractante sis à la l'Hôtel de Ville de Lembe Yezoum.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès des services de l'Autorité Contractante sis à l'Hôtel de Ville de Lembe-Yezoum, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) francs CFA**, payable à la recette municipale de Lembe-Yezoum.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé contre récépissé, dans les services de l'Autorité Contractante sis à l'Hôtel de Ville de Lembe-Yezoum, au plus tard le **07/04/2021 à 10 heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence n° 06/ du 15/03/2021 Pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 6 m sur la rivière Medjou Dans la Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.. »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission selon le modèle indiqué dans le DAO et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, dont le montant est fixé à **Un Million (1 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps aura lieu le **07/04/2021 à 11 heures** dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Lembe-Yezoum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Pièces Administratives

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- e) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilités ;
- f) Absence caution de soumission ;

Offre Technique

- a) Non-conformité des pièces ;
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier technique incomplet
- d) Un conducteur des travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC);
- e) Non possession en propre d'un véhicule de liaison 4x4.

Offre Financière

- a) omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
- b) absence d'un sous détail de prix unitaire ;
- c) absence de la décomposition d'un prix forfaitaire

Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

a) Références techniques

- Réalisation de l'entreprise en travaux de Génie Civil ;
- Réalisation de l'entreprise dans les travaux similaires ;
- Chiffre d'Affaire annuel moyen pendant les cinq dernières années

b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- Installation de chantier, sécurité et communication ;
- Description des ateliers
- Méthodologie et organisation
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne ;
- Planning et délai d'exécution
- Protection environnementale et sociale
- Sous-traitance

c) Personnel d'encadrement (personnel clé uniquement)

(Conducteur de travaux, Chef de chantier, Géotechnicien, environnementaliste)

- § qualification
- § expérience

d) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum, Autorité contractante, attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général de la commune ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Haute- Sanaga.

YAOUNDE le 15 Mars 2021

Le MAIRE

ZEH Isabelle Coldile

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/J06/SAEF/CDPM/2021 DU 12 MARS 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03
SALLES DE CLASSE +1 BUREAU CES D'EMANA-VILLAGE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PRÉFET DU MFOUNDI.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 25 331 01 54 11 861 2222 43

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Préfet du Département du MFOUND, Autorité Contractante, lance pour le compte du CES d'EMANA-VILLAGE, un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 1 bureau.**

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente – Couverture, Bardage

- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

- Aménagements – VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **32 000 000 (Trente-deux millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire 55 25 331 01 54 11 861 2222 434

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables la **porte 107** de la préfecture du Mfoundi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au la **porte 107** de la préfecture du Mfoundi, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000(cinquante mille) Francs CFA**, payable à la recette du Mfoundi.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au la **porte 107** de la préfecture du Mfoundi, au plus tard le **08 avril 2021** à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/J06/SAEF/CDPM/2021 du 12 mars 2021

d'un bloc de 03 salles de classe +1 bureau au CES d'EMANA VILLAGE

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **e 640 000 (Six cent quarante mille)** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08 avril 2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mfoundi dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. L'absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. La pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire dans le BPU " l'Offre financière " ;

5. L'absence d'un sous-détail des prix;
6. L'absence d'un volume de la soumission ;
7. Offre financière incomplète (absence de la soumission);
8. La note technique inférieure à 70% de oui;
9. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et de non figuration sur la liste des entreprises exclus de la commande public;

2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Présentation générale des offres ;	
1. Références techniques de l'entreprise ;	
1. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;	
1. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;	
1. Méthodologie d'exécution.	
1. Visite du site signée sur l'honneur ;	
1. Capacité financière ;	

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture Yaoundé, au CES D'EMANA Village, Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi.

- Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 12 Mars 2021

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL



COMMUNE DE MBANGASSINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE BIAKOA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BIAKOA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de: 17 000 000 (dix-sept millions) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB, EXERCICE 2021. Le coût prévisionnel des travaux est de: 17 000 000 (dix-sept millions) FCFA.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Mbangassina.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Mbangassina.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina) à Mbangassina **au plus tard le 05 avril 2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/2021 DU 10 mars 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE BIAKOA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **trois cent quarante mille (340.000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mbangassina procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 05 avril 2021 à 15 heures précises** dans la salle des Actes de la Mairie de Mbangassina. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administratives.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

b) absence de la caution de soumission

c) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

12.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) Non satisfaction, d'au moins **70%, soit 21/29** des critères essentiels ;

12.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **29 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **07 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la commune de Mbangassina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 12 Mars 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE EQUIPEE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de MBANGASSINA, un Avis d'Appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UNE ECLOSERIE EQUIPEE, ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent :

- Travaux préliminaires
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- Plomberie – sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Et la fourniture d'un kit (équipement d'une éclosérie).

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA transféré à la Commune de Mbangassina, Exercice 2021 pour un montant de **quinze millions (15 000 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de pisciculture et de BTP.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA transféré à la Commune de Mbangassina, Exercice 2021 pour un montant de **quinze millions (15 000 000) francs CFA**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mbangassina sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de MBANGASSINA** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mbangassina sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de MBANGASSINA** dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les services du Maître d'ouvrage (Mairie de **MBANGASSINA** – Secrétariat général) au plus tard **le 06 avril 2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 mars 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE EQUIPEE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours CALENDAIRES** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **deux cent mille (200 000) francs CFA** :

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, **ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 06 avril 2021 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de Mbangassina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, elle analysera les plis déclarés acceptables pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**:

1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

12.1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

12.1.1: Portant sur les pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

b) Pièce falsifiée ou scannée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

12.1.2: Portant sur l'Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

c) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels;

12.1.3: Portant sur l'Offre financière

a) Offre financière incomplète;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

12. 2. Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

i) Attestation de visite des lieux; (03 points)

ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)

iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 points) ;

iv) les références et capacité financière de l'entreprise ;(03 points)

v) Méthodologie d'exécution des travaux; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBANGASSINA – Secrétariat général.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro: 1517

YAOUNDE le 12 Mars 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LE CSI DE
BADISSA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINSANTE – EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021, Le Maire de la Commune de Mbangassina Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence (AONOU) en vue de l'acquisition des équipements solaires pour le CSI de Badissa.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : l'acquisition des équipements solaires, leur installation au CSI de Badissa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de: **Quinze millions (15 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais et justifiant des capacités techniques et financière pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du **MINSANTE – Exercice 2021** sur la ligne d'imputation budgétaire n° : **55 40 531 07 641146 2242**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au auprès de la Mairie de Mbangassina, Secrétariat Général au Téléphone dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Mbangassina, Secrétariat Général dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres de trente mille (30 000) francs CFA, payable auprès de la Recette Municipale de Mbangassina.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au **Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina** au plus tard le **07 avril 2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 mars 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LE CSI DE BADISSA** »

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** » »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison des équipements objet du présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier agréé de 1er ordre par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **trois cent mille (300 000) Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **07 avril 2021 à 15 heures** précise par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la mairie de Mbangassina, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après quarante-huit (48) heures;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère de Marchés Publics;
- Non-conformité des équipements aux caractéristiques majeures (panneaux solaires, batteries solaires, contrôleurs de charge, convertisseurs, switchs solaires, Parafoudres solaires, Lampes solaires) ;
- Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire ou d'un sous-détail de prix quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;

14.2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- La visite des sites (03);
- Capacité financière d'au moins 50% de la somme du montant prévisionnel (01);
- Qualité du matériel (01) ;
- Méthodologie, Planning et délai d'exécution (01) ;
- Personnel (02) ;
- Garantie et service après-vente (02);
- Conditions d'acceptation du marché (02) ;

La non-satisfaction d'au moins quatre-vingt pour cent (80%) (10/12)des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et **évaluée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mbangassina. **Dispositions relatives à la lutte contre la corruption**
Pour tout acte de corruption ou de dénonciation de faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP.

YAOUNDE le 12 Mars 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 22 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MBANGASSINA-CENTRE, COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux d'éclairage public en 22 lampadaires solaires de la ville de Mbangassina dans la Commune de Mbangassina, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Fourniture et pose de panneau photovoltaïque ;
- Fourniture et pose de batterie ;
- Fourniture et pose de régulateur de charge MMPT, intégrant détecteur crépusculaire ;
- Fourniture et pose lampe LED ;
- Fourniture et pose de câblage et connecteur MC4
- Fourniture et pose de candélabre avec crosse ;
- Fourniture et pose de loge batterie et support module en acier galvanisé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt-cinq millions **(25 000 000) de Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais à jour de leurs obligations fiscales et spécialisées dans l'exécution des travaux d'énergie renouvelable.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public-MINDDEVEL, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mbangassina, Service de la passation des marchés au Téléphone (Tél : 699 36 40 90).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mbangassina, Secrétariat Général dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable auprès de la Recette Municipale de Mbangassina.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Mairie de Mbangassina, Secrétariat Général, au plus tard **le 07 avril 2021 à 14h 00min**, heure locale et devra porter la mention:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/ AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 22 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MBANGASSINA-CENTRE, COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE** »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à cent vingt (120) jours calendaires ; Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) FCFA**. Ladite caution valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative, datées de **moins de trois (03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 07 avril 2021 à 15 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de Mbangassina, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres des soumissionnaires feront l'objet de l'évaluation selon les principaux critères suivants :

12.1-Critères éliminatoires

- Pièce falsifiée, Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix ;
- Absence de caution de soumission
- Absence de la quittance d'achat du DAO.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **96 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;
- Les références de l'entreprise sur **02 sous-critères**
- Moyens humains sur **11 sous-critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 sous-critères** ;
- Spécifications techniques sur **73 sous-critères**.

Principaux critères de qualification:

L'évaluation des offres se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères pris en compte.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière évaluée la moins-disante et dont le dossier jugé conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBANGASSINA – Secrétariat général.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 12 Mars 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2021 DU 19 FEVRIER 2021 POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2021. (PÉRIODE DU 1ER AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2021)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2021 un avis de consultation pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, bureaux et toilettes de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique, exercice 2021.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en l'entretien et le Nettoyage des bâtiments, des bureaux et des toilettes de l'Immeuble Siège de l'Institut National de la Statistique. Il s'agit de :

- Nettoyage et entretien de tous les bureaux, halls, couloir, salles communes et vérandas du bâtiment ;
- Lustrage de tous les meubles des bureaux, halls, couloirs, salles communes et véranda du bâtiment ;
- Nettoyage des impostes et moquettes ;
- Dératisation des bureaux au moins une fois par trimestre ;
- Nettoyage de toutes les toilettes du bâtiment au moins deux fois par jour.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 25 000 000 FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ce type de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2021.Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 31. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612120 : entretenir les bâtiments, bureaux et toilettes.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur Présentation de l'original d'une quittance de **rente mille (30 000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC.**

8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et six copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **16 MARS 2021** à 12 heures précise, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/INS/CIPM/2021 DU 19 FEVRIER 2021

OUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, DES BUREAUX ET DES TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 400 000 (**quatre cent mille) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

l'examen de la conformité des pièces administratives ;

l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques de la prestation ;

le montant TTC de l'offre;

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **16 MARS 2021 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

-Absence de la caution de soumission ;

-Absence d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des Offres ;

-Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

-Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TEDOU Joseph

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-57/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2021POURLA FORMATION LOCALE EN TRANSFUSION SANGUINE DU FUTUR PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL ET DES CENTRES REGIONAUX DE TRANSFUSION SANGUINE.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 1 : RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL POUR UN SYSTEME DE TRANSFUSION SANGUINE EFFECTIF.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services d'un consultant (**personne morale de droit camerounais**) la formation **des futurs personnels aux techniques cœurs de métier et activités supports métiers** ainsi qu'il suit :

- Trois Cent onze (311) infirmiers pour la collecte du sang et les tests de compatibilité ;
- Deux cent quatre-vingt-seize (296) médecins des hôpitaux régionaux et de districts pour l'utilisation rationnelle des produits sanguins ;
- Deux cent seize (216) biologistes en gestion du dépôt de sang ;
- Dix (10) hygiénistes;
- Dix (10) maintenanciers.

2. Consistance des prestations

1. Ces services comprennent :

- l'élaboration des modules, de la méthodologie et du programme de formation;
- La dispensation des enseignements et l'évaluation des apprenants;
- la mise à disposition du personnel enseignant et d'encadrement requis;
- le paiement des émoluments/honoraires au personnel enseignant et d'encadrement;
- la prise en charge des apprenants (transport urbain, interurbain, restauration et hébergement) ;
- la prise en charge de toute la logistique nécessaire au bon déroulement des formations (locaux, matériel didactique et pédagogique, kit de l'enseignant et de l'apprenant, ...);
- la sécurité des enseignants et apprenants dans ses locaux.

Les termes de référence détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous ;

3. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les Organisations et Instituts de formation éligibles, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés, fournissent des renseignements spécifiques (référence de prestations similaires, présentation de la structure) démontrant leurs qualifications à réaliser les prestations sollicitées.

4. Remises des offres

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.14 -1.22 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlSD concernant les conflits d'intérêt. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de Consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du contrat dans sa totalité, en cas d'attribution ;

La sélection est faite conformément à la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Cout (SBQC)**, sur la base d'une liste restreinte de Consultants Locaux tel que stipulé dans les Directives ;

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresses ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures ;

Les manifestations d'intérêt, sous forme écrite, sont déposées à l'adresse ci-dessous en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt à 11 heures précises avec la mention :

« **APPEL À MANIFESTATION D'INTERET**

N° D13-57/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2021 POUR LA FORMATION LOCALE EN TRANSFUSION SANGUINE DU FUTUR PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL ET DES CENTRES REGIONAUX DE TRANSFUSION SANGUINE.»

5. Composition du dossier

1. 1. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- une lettre d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur ;
- une expérience générale du consultant;
- la présentation détaillée du consultant;
- un agrément ou autorisation à la profession émis par l'autorité compétente et en cours de validité;
- la lettre d'engagement indiquant que la firme remplit les critères d'éligibilité et n'a pas de conflit d'intérêt tels que définis dans les clauses 1.14 -1.22 des directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement ;
 - une attestation de non-exclusion des marchés publics.

6. Renseignements Complémentaires

Adresse de dépôt des dossiers :

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1^{er} étage, quartier Elig Essono – Yaoundé. Face Hôtel Grand Moulin. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID du Ministère de la Santé Publique.

Tél : (+237) 666 228 627/ 666 228 450.

E-mail : cepsbid.cm@gmail.com

YAOUNDE le 11 Mars 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE FOUMBOT

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir Avis précédemment publié
	Lire plutot voir modification des quantités dans dans l'Additif en pièce jointe

FOUMBOT le 10 Mars 2021

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

COMMUNE DE MASSANGAM

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE MABOU (LOT1) ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DEMACHU (LOT2) ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUMGOUOMBAIN(LOT3) DANS LA COMMUNE MASSANGAM ,DEPARTMENT DU NOUN , REGION DE L'OUEST « ENPROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... VOIR AVIS
	Lire plutôt Voir additif en pièce jointe portant modification des quantités

MASSANGAM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE MASSANGAM

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE A MASSANGAM, DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENTDUNOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir avis
	Lire plutot voir additif en pièce jointe portant modification des quantités

MASSANGAM le 10 Mars 2021

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF N° 1 N° 1609/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02 MARS 2021 PORTANT MODIFICATION
APPORTEES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises, de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 90 000 000 FCFA pour le lot 1, 90 000 000 FCFA pour le lot 2, 43 000 000 FCFA pour le lot 3, 70 000 000 FCFA pour le lot 4, 40 000 000 FCFA pour le lot 5 et 50 000 000 FCFA pour le lot 3</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises, de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 90 000 000 FCFA pour le lot 1, 43 000 000 FCFA pour le lot 2, 70 000 000 FCFA pour le lot 3, 40 000 000 FCFA pour le lot 4 et 50 000 000 FCFA pour le lot 5</p>

2	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le présent Appel d'Offres est lancé en six (06) lots repartis comme ssuit:</p> <p>Lot 1 : Fourniture d'un lot d'électrodes et de baguettes pour soudure toute position;</p> <p>Lot 2: Fourniture d'un lot de toles planes noires et de toles striées ;</p> <p>Lot 3 : Fourniture d'un lot de toles planes noires avec largeur de 1 500 mm et de toles planes noires de 10 à 30 mm</p> <p>Lot 4 : Fourniture d'un lot d'interfaces homme machine à la SODECOTON ;</p> <p>Lot 5: Fourniture des pièces automatés à la SODECOTON ;</p> <p>Lot 6 : Fourniture d'un lot d'accessoires de raccordement à la SODECOTON.</p>

2 Allotissement

Lire plutot

Le présent Appel d'Offres est lancé en six (06) lots repartis comme ssuit:

Lot 1: Fourniture d'un lot de toles planes noires et de toles striées ;

Lot 2 : Fourniture d'un lot de toles planes noires avec largeur de 1 500 mm et de toles planes noires de 10 à 30 mm .

Lot 3 : Fourniture d'un lot lot de toles planes dillidur, de toles galvanisées et de tols INOX ;

Lot 4: Fourniture d'un lot de poutres PE, UPN, de fers à U et de fers plats

Lot 5 : Fourniture d'un lot de cornières égales, tubes et de fers ronds

3 Attribution

Au lieu de ...

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises etprésentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des six (06) lots.**

Lire plutot

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises etprésentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des cinq (05) lots.**

GAROUA le 2 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DEMDENG

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 / AONO/CDDG/ SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2021 DU 08/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS LATRINES DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE DJIKO. MAGUE, BANGANG-FONDJI, SEDEMBOM, DJIOGO, GPBS DE DJEBEM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM • DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI - REGION DE L'OUEST.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir avis précédent
	Lire plutot voir pièce jointe additif

DEMDENG le 12 Mars 2021

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE KRIBI 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAKII /SG/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de DOMBE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive: Travaux préparatoires

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries en élévations ;

Charpente et couverture;

Menuiserie métalliques;

Électricité ;

Peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 18 000 000 FCFA;

4. Participation et origine

Participation et origine La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Financement Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2021).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de KRIBI II sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune d'Arrondissement de KRIBI II d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35.000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Arrondissement de KRIBI II, **au plus tard le 01/04/2021 à 13 Heures** précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/A0NO1CAK2ISG/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

9. Delai de Livraison

Délai d'exécution Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 360 000 (trois cent soixante mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en **un seul temps le 01/04/2021 à 14 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de KRIBI II Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de cautionnement ;

Dossier administratif incomplet ;

fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire

N°004/LC/MINMAPICAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans

l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE	(01 oui)
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 oui)
III MOYENS HUMAINS	(06 oui)
IV MOYENS MATERIELS	(03 oui)
V METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 oui)
VI CAPACITE FINANCIERE	(01 oui)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de KRIBI II. Tel. : 695 14 16 17.

KRIBI le 19 Février 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE KRIBI 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAKII/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BLOCS DE DEUX APPARTEMENTS POUR LA CITE MUNICIPALE DE KRIBI II DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de KRIBI deuxième, lance un Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAKII/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BLOCS DE DEUX APPARTEMENTS POUR LA CITE MUNICIPALE DE KRIBI II DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux rassemblent les tâches suivantes : - Travaux préparatoires;

Terrassement ;

Maçonnerie en Fondation ;

Maçonneries en élévation

Charpente - Couverture;

Menuiserie Métallique Bois et Vitrerie ;

Plomberie Sanitaire ;

Carrelage ;

Voirie et Réseaux Divers (VRD

Electricité

Peinture et Vernis.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 100 000 000 (Cent Millions) de Francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de Kribi II.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics de la commune d'Arrondissement de Kribi II, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Kribi II d'une somme non remboursable de **Cent Milles (100.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Arrondissement de Kribi II, **au plus tard le 01/04/2021 à 13 Heures** précises et devra porter la mention .

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/A0NO/CAKII/CIPM/2021 DU 19/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BLOCS DE DEUX APPARTEMENTS POUR LA CITE MUNICIPALE DE KRIBI IIDANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2 000 000 (Deux Millions) de Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en **un seul temps le 01/04/2021 à 14 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KRIBI II Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de cautionnement ;

Dossier administratif incomplet

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise **(conformément à la lettre circulaire N°0041LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).**

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

L'offre technique et financière sera évaluée suivant la grille de notation suivante

I PRESENTATION GENERALE (01 oui)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 oui)

III MOYENS HUMAINS (06 oui)

IV MOYENS MATERIELS (04 oui)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (03 oui)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 oui)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de KRIBI II. Tel. : 695 14 16 17.

KRIBI le 19 Février 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE KETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 DU 28/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GOGAZI-KETTE (AVEC REHABILITATION DU PONT A MONDOUKE), DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale GOGAZI-KETTE(30 Km) AVEC REHABILITATION DU PONT SUR MONDOUKE, Commune de KETTE, Département de la Kadey, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

- phase 1 : travaux mécanisés,

Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)

ü le dégagement mécanique ;

ü le reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires.

ü Le rechargement.

- phase 2 : travaux manuels,

(Exécutés par *les populations riveraines*)

- la pose des barrières de pluie;

- la pose de panneaux d'indication de chantier.

- La construction du pont.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **Cent millions (100 000 000) FCFA TTC ;**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (2%)
unique	La réhabilitation de la route communale GOGAZI-KETTE AVEC REHABILITATION DU PONT SUR MONDOUKE,	100 000 000	2 000 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de KETTE, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 699 43 99 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Commune de Kette, Service de la Passation des Marchés, Tél : 6 99 43 99 41, sise à Kette, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de KETTE, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de Kette, Service de la Passation des Marchés, Tél : 699 43 99 au plus tard **le 23/03/2021 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 DU 28/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GOGAZI-KETTE AVEC REHABILITATION DU PONT A MONDOUKE, DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Soit 2 000 000 frs

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de ketté , dans la salle des actes de la Mairie le **23/03/2021 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée
- 3) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications techniques du DAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		
VI	Compréhension du projet	5		
VII	Présentation des offres	3		
TOTAL		20		

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de kétté.

KETTE le 28 Février 2021

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel



COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY6/CIPM/2021 DU 05/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE MEWOULOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, lance pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offre National, pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire de Mewoulou, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres englobent les tâches suivantes :

- l'installation de chantier, la signalisation, la sécurité du chantier, etc. ;
- les travaux préparatoires (démolition, terrassement, implantations, fouilles...etc.) ;
- les maçonneries (fondations, structure, élévations, enduits...etc.) ;
- la charpente et couverture ;
- les revêtements horizontaux ;
- les menuiseries bois et métal ;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux sociétés spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINEDUB, exercice 2021 pour un montant de **dix-huit millions de (18 000 000) F CFA**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service technique de la Mairie de Yaoundé 6 au 2^e Etage de l'Immeuble siège à Biyem-Assi Acacia, Porte 206, BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 (Biyem-Assi Acacia), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **rente mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé 6, Service Technique, Biyem-Assi Acacia, 2^e Etage, Porte 206, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 222 31 34 95, au plus tard **le 09 Avril 2021, à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** » N°003/AONO/CAY6/CIPM/2021 DU 05/03/2021
EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE MEWOLOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **trois cent soixante Mille (360 000) de francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **09 Avril 2021** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 6 à Biyem-Assi à partir de **15 heures**, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

- 1) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 2) absence de caution de soumission ;
- 3) prix unitaire non quantifié

B. Critères essentiels :

- 1) présentation générale de l'offre ;
- 2) organisation, planning, compréhension du projet
- 3) délai d'exécution des travaux ;
- 4) personnel d'encadrement;
- 5) matériel de chantier;

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 6 (Biyem-Assi Acacia), Service Technique, 2^e Etage, Porte 210, Tel : 222 31 34 95.

YAOUNDE le 10 Mars 2021

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE KETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 DU 28/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CAREFFOUR DONO-FLEUVE KADEY SUR 10 KM, DANS LA COMMUNE DE KETTE , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route communale CARREFOUR DONO- FEUVE KADEY , Commune de KETTE , Département de la Kadey, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

- phase 1 : travaux mécanisés,

Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)

ü le dégagement mécanique ;

ü le reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires.

ü Le rechargement.

- phase 2 : travaux manuels,

(Exécutés par **les populations riveraines**)

ü la pose des barrières de pluie;

ü la pose de panneaux d'indication de chantier.

ü La construction du pont.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **VINGT SEPT millions (27 000 000) FCFA TTC ;**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (2%)
unique	L'exécution des travaux d'entretien de la route communale CARREFOUR DONO- FEUVE KADEY, Commune de KETTE	27 000 000	540 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de KETTE, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 699 43 99 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Commune de Kette, Service de la Passation des Marchés, Tél : 6 99 43 99 41, sise à Kette, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipal de KETTE , d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de Kette,, Service de la Passation des Marchés, Tél : 699 43 99 41 s'au plus tard **le 23/03/2021 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2021 DU 28/02/2021 EN
 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE
 CARREFOUR DONO-FLEUVE KADEY , 10 KM , DANS LA COMMUNE DE KETTE , DEPARTEMENT DE LA KADEY ,
 REGION DE L'EST.

(Lot à préciser)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de ketté , dans la salle des actes de la Mairie le 23/03/2021 à **11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée scannée et ou fausse déclaration
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée
- 3) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications techniques du DAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		
VI	Compréhension du projet	5		
VII	Présentation des offres	3		
TOTAL		20		

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de kétté.

KETTE le 28 Février 2021

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE LIMBE 1ER

THE LORD MAYOR OF LIMBE 1 COUNCIL (SUB — DIVISIONAL COUNCIL), CONTRACTING AUTHORITY OF THE CONTRACT FOR THE CONSTRUCTION OF A MODEM MORTUARY AT BOB DISTRICT HOSPITAL IN LIMBE I COUNCIL AREA FINANCED BY THE NATIONAL COMMUNITY DRIVEN-DEVELOPMENT PROGRAM (PNDP) OF THE MINISTRY OF (ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT) MINEPAT WHICH IS ASSIGNED TO THE MAYOR OF LIMBE 1 COUNCIL HEREBY DECLARES LIMAN AND SONS ENTERPRISE P.O BOX 63, LIMBE.TEL: (237) 674 763 079 THE WINNER OF TENDER NO 003/RQ/LIMBE 1 COUNCIL/LICITB/2020 OF 23/10/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A MODEM MORTUARY AT BOTA HOSPITAL IN LIMBE I COUNCIL AREA SOUTH WEST REGION (BY THE RESTRICTED REQUEST FOR QUOTATION) ON THE 23/10/2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The amount of the contract is **Thirty Four Million One Hundred and Eighty Nine Thousand Nine Hundred and Twenty Eight (34,189,928) FCFA Francs**, with ail taxes inclusive and the duration for the execution of works is **four (04) months** as from date of signature of the administrative order to start work. The Director or the representative of the said enterprise is by this notice requested to report at the Limbe I Council Chambers upon reception of this document for the preparation and signing of his/her draft contract and therefore, the contract as the case may be.

Unsuccessful bidders are advised to withdraw their bids within a maximum delay of **fifteen (15) days with**

LIMBE le 19 Février 2021

Le

BWAYE EPOSIE Florence

COMMUNE DE BALI

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°05/ONIT/ BC/BCITB/2021OF 24/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT NGWATKAN IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PHASE II.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Lord Mayor BALI Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender for the construction of a bridge at Ngwatkan in BALI Council Area, Mezam Division of the North West Region PHASE II.**

2. Nature of services

Work to be done consists of

- Preparatory work
- Earth works
- Drainage works
- Equipment

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 27,000,000 (Twenty Seven million) FCFA.

4. allotment

The works consist of a unique lot as follows:

construction of a bridge at Ngwatkan in BALI Council Area, Mezam Division of the North West Region PHASE II.

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of MINTP.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the BALI Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The tender file shall be obtained from the BALI Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **45,000 CFA**, payable at the BALI Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 06 (Six) copies including 01 (one) original and 05 (five) copies marked as such, should reach the BALI Council not later than **25/03/2021 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

**N°05/ONIT/ BC/BCITB/2021
OF 24/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT NGWATKAN IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PHASE II.**

>
To be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **540,000 CFA Five hundred and forty thousand Francs CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/03/2021** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of the BALI Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of **75%** of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP or the non-completion of any project in the previous years
9. Financial capacity below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the BALI Council Office.

BAMENDA le 24 Février 2021

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE DE BALI

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 06/ONIT/BCITB/BC/BS/MEZAM/NWR/2021 OF 24/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE MANTUM – PINYIN ROAD IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of BALI Council; Contracting Authority hereby Lobby for credit to launches an Open National Invitation to tender in a unique lot **FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE MANTUM - PINYIN IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

2. Nature of services

Work to be done consists of preparatory works, foundation works, masonry elevation, decking works, backfilling and finishing works

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **45 000 000 (fourth five million) CFA Francs.**

4. allotment

The works are in a unique lot as follows FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE MANTUM - PINYIN IN BALI COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the **MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT** Budget head N°__

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the technical service of the BALI Council, Telephone **N0 (237)** _____ as soon as this notice is published

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the technical service of the BALI Council, Telephone N0 **(237)** _____ as soon as this tender notice is published against payment of a non refundable sum of 50,000 CFA francs, payable at the BALI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 06 (SIX) copies including 01 (one) original and 05 (FIVE) copies should reach the BALI Council not later than **25/03/2021 at 10 AM** local time and should carry the inscription:
TO THE PROJECT OWNER

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°

**06/ONIT/BCITB/BC/BSO/MEZAM/NWR/2021 OF
OF 24/02/2021 IN A UNIQUE LOT FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON THE MANTUM - PINYIN IN
BALI COUNCIL
AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delivery deadline

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender shall be **four (04) calendar months**

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **900 000 CFA (nine hundred thousand) Francs CFA**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/03/ 2021** at 11 AM local time, at the Conférence Hall of BALI Council by the BALI Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria**? Outright elimination during the opening session of the bids****1. Absence of the bid bond****? Elimination during the evaluation of bids by the adhoc committee**

2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;

3. Deadline for delivery higher than prescribed;

4. False declaration or falsified documents;

5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;

6. Incomplete financial file;

7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;

8. Non respect of **75%**of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;

2. Financial capacity;

3. References of the company in similar achievements;

4. Quality of the personnel;

5. Technical organization of the works;

6. Safety measures on the site;

7. Logistics;

8. Attestation and report of site visit;

9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;

10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **75%**of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the BALI Council.

BAMENDA le 24 Février 2021

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OITVERTN°003/AONO/CDPM-MK/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A MINDIF, ARRONDISSEMENT DE MLNDLF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
55 32 423 02 451320B 2246 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'exercice 2021, le Préfet du Mayo-Kani. Autorité Contractante. lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction d'un mini réseau d'approvisionnement en eau potable à MINDIF, Arrondissement de MINDIF, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Installation de chantier, études et implantations ;
- Captage ;
- Champ Photovoltaïque ;
- Conduite de refoulement ;
- Stockage de 10 m³ de volume ;
- Réseau de distribution ;
- Structuration, Assistance au démarrage et gestion

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq Millions (25 000 000) F CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : **55 32 423 02 451320B 2246 811**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé, au plus tard le **16/03/2021 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CDPM-MK/AI/2021 DU 16/02/2021 POUR LA CONSTRUCTION
D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A MINDIF,
ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD"**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/03/2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mayo-Kani à la Préfecture de Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**14. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence des travaux similaires

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur trois (03) années supérieures ou égales au montant prévisionnel de la Lettre-Commande ;	oui/non
2	Les références de l'Entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non

3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnel du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme du chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la préfecture de Kaélé. dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 16 Février 2021

Le PRÉFET

CHAIBOU

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 28/02/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE GBITI , COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N/D

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

29 812 500 CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE KETTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de KETTE, **Autorité Contractante**, pour le compte **de la Commune de KETTE**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de KETTE, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de KETTE à partir du _____ pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de KETTE, **Autorité Contractante**, pour le compte **de la Commune de KETTE**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de KETTE, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de KETTE à partir du _____ pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de KETTE (Autorité Contractante), à déposer à la commune de KETTE contre recippisé de dépôt.

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 22/03/2021, à 11 heures
Lieu de dépôt	Salle des actes de la commune de KETTE

L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 28/02/2021

POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE GBITI , COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dixjours (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit CINQ CENT QUATRE VINGT SIZE MILLE TROIS CENT DIX FRS (596 310).La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit CINQ CENT QUATRE VINGT SIZE MILLE TROIS CENT DIX FRS (596 310).La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KETTE** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/03/2021, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la commune de KETTE

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KETTE**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

KETTE le 28 Février 2021

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE BALI

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°04/ONIT/ BC/BCITB/2021 OF 24/02/2021
REHABILITATION OF A FARM TO MARKET ROAD AT NAKANGWATKAN,RADIO HOUSE TO SILVER
SPRING BY HIMO APROCH IN BALI COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Lord Mayor BALI Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender for the REHABILITATION OF A FARM TO MARKET ROAD AT NAKA-NGWATKAN,RADIO HOUSE TO SILVER SPRING BY HIMO APROCH IN BALI COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

2. Nature of services

Work to be done consists of

- Preparatory work
- Earth works
- Drainage works
- Equipment

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 15,860,275 (FIFTEEN MILLION EIGHT HUNDRED AND SIXTY THOUSAND TWO HUNDRED AND SEVENTY FIVE)FCFA.

4. allotment

The works consist of a unique lot as follows:

REHABILITATION OF A FARM TO MARKET ROAD AT NAKA-NGWATKAN,RADIO HOUSE TO SILVER SPRING BY HIMO APROCH IN BALI COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of MINDEVEL.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the BALI Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The tender file shall be obtained from the BALI Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **25,000** CFA francs (Twenty five thousand Francs CFA), payable at the BALI Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 06 (Six) copies including 01 (one) original and 05 (five) copies marked as such, should reach the BALI Council not later than **25/03/2021 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

N°04/ONIT/ BC/BCITB/2021
OF 24/02/2021 REHABILITATION OF A FARM TO MARKET ROAD AT NAKA-NGWATKAN,RADIO
HOUSE TO SILVER SPRING BY HIMO APROCH IN BALI COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF
THE NORTH WEST REGION
“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **317,205 CFA Three hundred and seventeen thousand two hundred and five Francs CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.
They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice
Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/03/2021 at 11:00 AM** local time, in the conference hall of the BALI Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of **75%** of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP or the non-completion of any project in the previous years
9. Financial capacity below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the BALI Council Office

BAMENDA le 24 Février 2021

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE DE MBENGWI

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT: REQUEST FOR QUOTATION N°03/RQ/MC/ITB/2021 OF 24/02/2021 FOR THE PURCHASE OF AN AMBULANCE TO THE MBENGWI URBAN INTERGRATED HEALTH CENTER IN MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Lord Mayor of MBENGWI Council/Delegated Contracting Authority hereby launches a Request for Quotation for the PURCHASE OF AN AMBULANCE TO THE MBENGWI URBAN INTERGRATED HEALTH CENTER in MBENGWI Sub Division of MOMO Division in the North West Region.

2. Nature of services

The services of this request for quotation include the Purchase of an Ambulance to the Mbengwi Urban Intergrated Health Center

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **35,000,000 (Thirty five million francs)**

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation to this REQUEST FOR QUOTATION is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain.

6. Financing

This project shall be financed by MINSANTE PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2021

7. Consultation of tender file

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, Mayor's Secretariat with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **40,000 (Francs CFA Forty thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

8. Acquisition of tender file

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, Mayor's Secretariat with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **40,000 (Francs CFA Forty thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including the original file and **06** copies on the **17/03/2021** at **10:00** am local time in sealed envelopes, in the Mayors' Secretariat :

« REQUEST FOR QUOTATION N°03/RQ/MC/ITB/ 2021 OF 24/02/2021 FOR THE PURCHASE OF AN AMBULANCE TO THE MBENGWI URBAN INTERGRATED HEALTH CENTER IN MBENGWI SUB DIVISION, MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION

To be opened only during the Internal Tenders Board Opening session ».

10. Delivery deadline

The dead line of execution is **Thirty (30) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this REQUEST FOR QUOTATION File, of an amount **700,000 CFA (Seven hundred thousand Francs) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

Bids will be opened on the **17/03/2021** at **11:00 AM** in the conference hall of the MBENGWI Council by the Tender's Board members, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Evaluation criteria

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Complementary information

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Mayor's Office.

BAMENDA le 24 Février 2021

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

COMMUNE DE MBENGWI

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT: REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/MC/ITB/2021 OF 25/02/2021 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO MBENGWI COUNCIL IN MBENGWI SUB DIVISION OF MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Lord Mayor of MBENGWI Council/Delegated Contracting Authority hereby launches a Request for Quotation for the Supply of OFFICE EQUIPMENT to the MBENGWI Council in MBENGWI Sub Division of MOMO Division in the North West Region

2. Nature of services

The services of this request for quotation include the supply of Office Equipment to the Mbengwi Council office

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **9,739,659(Nine million, seven hundred and thirty nine thousand, six hundred and fifty nine francs)**

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation to this REQUEST FOR QUOTATION is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain.

6. Financing

This project shall be financed by MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2021

7. Consultation of tender file

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, Mayor's Secretariat with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **15,000 (Francs CFA Fifteen thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

8. Acquisition of tender file

The file may be consulted and obtained at the MBENGWI Council, Mayor's Secretariat with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **15,000 (Francs CFA Fifteen thousand Francs)** into the MBENGWI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including the original file and **06** copies on the **18/03/2021** at **10:00** am local time in sealed envelopes, in the Mayors' Secretariat :

« REQUEST FOR QUOTATION N°02/RQ/MC/ITB/ 2021 OF 25/02/2021 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO THE MBENGWI COUNCIL, MOMO DIVISION IN THE NORTH WEST REGION

To be opened only during the Internal Tenders Board Opening session ».

10. Delivery deadline

The dead line of execution is **Thirty (30) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this REQUEST FOR QUOTATION File, of an amount **195,000 CFA (One Hundred and ninety five thousand Francs) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

Bids will be opened on the **18/03/2021** at **11:00 AM** in the conference hall of the MBENGWI Council by the Council Internal Tender's Board members, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Evaluation criteria

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Complementary information

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Mayor's Office.

BAMENDA le 25 Février 2021

Le MAYOR

NDANGSA KENNEDY AKAM

COMMUNE DE KETTE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 28/02/2021
FOURNITURE DE 36 SACS DE 50KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, A LA COMMUNE DE
KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

8 000 000

2. Consistance des prestations

8 000 000

3. Cout Prévisionnel

8 000 000 francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dos.sier de demande de cotation.

3. Langue de l'offre

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE KETTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de KETTE. Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de KETTE, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de KETTE à partir du pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de KETTE. Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de KETTE, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de KETTE à partir du pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de KETTE (Autorité Contractante), à déposer à la commune de KETTE contre reçu de dépôt.

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: Le 22 mars 2021 à 11 heures

Lieu de dépôt: Salle des actes de la commune de KETTE

10. Délai de Livraison

soixante jours (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit CENTSOIXANTE E FRANCS (160 000)FRS

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit CENTSOIXANTE E FRANCS (160 000)FRS

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KETTE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de la Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis : Le 22 mars 2021, à 12 heures

Lieu d'ouverture des plis: Salle des actes de la commune de KETTE

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KETTE, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

KETTE le 28 Février 2021

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**